LE MAGHREB
Le Quotidien de l'Économie

LE CHIFFRE DU JOUR

80 **PRÈS DE 80 %** des prisonniers palestiniens, hommes et femmes, souffrent de la gale dans un contexte de répressions répétées par l'occupation sioniste.

CONFLIT EN UKRAINE

Lavrov affirme que les prochains pourparlers porteront sur les principes d'un règlement de paix

Le ministre russe des Affaires étrangères, Serguеï Lavrov, a déclaré que les prochains pourparlers trilatéraux porteraient sur les principes d'un règlement global du conflit entre la Russie et l'Ukraine.

« Il est entendu que les négociations visent à s'accorder sur les principes qui seront entérinés à l'issue des discussions sur un règlement global », a déclaré Lavrov lors d'une conférence de presse conjointe à Moscou, après un entretien avec son homologue péruvien, Carlos Espa.

Le chef de la diplomatie russe a jugé « tout à fait naturelle » la présence, au sein de la délégation de Moscou, du vice-ministre des Affaires étrangères Serguеï Riabkov aux côtés de son collègue Mikhaïl Galouzine, compte tenu notamment de ses attributions en matière de relations transatlantiques et de maîtrise des armements.

Évoquant les déclarations du secrétaire d'État américain, Marco Rubio, Lavrov a indiqué que les questions de sécurité concernant la Russie, l'Ukraine et l'ensemble de l'Europe figuraient en tête de l'ordre du jour. « Nous saluons bien entendu cette approche », a-t-il dit, précisant avoir également abordé la question ukrainienne avec son homologue péruvien.

Des représentants russes, ukrainiens et américains doivent se retrouver mardi dans la capitale des Émirats arabes unis pour un nouveau cycle de négociations. Trois séries de pourparlers sous médiation américaine ont déjà eu lieu cette année, les 23 et 24 janvier puis les 4 et 5 février à Abou Dhabi, et les 17 et 18 février à Genève.

Dimanche, avant de s'envoler pour Paris afin de participer à une réunion des ministres des Affaires étrangères du G7, Rubio a rappelé que les garanties de sécurité pour l'Ukraine et l'Europe après la guerre figuraient parmi les principaux sujets abordés lors des précédents échanges. Il a dit espérer « quelques progrès » sur ce dossier à Abou Dhabi.

Revenant sur son entretien avec Carlos Espa, Lavrov a déclaré lui avoir présenté l'évaluation de Moscou des derniers développements en Ukraine et de la situation sur le front.

La Russie et le Pérou sont par ailleurs convenus d'intensifier les travaux de leurs commissions intergouvernementales sur la coopération scientifique, technique et économique, ainsi que sur la prévention et la gestion des catastrophes naturelles et des situations d'urgence.

Les deux pays ont également convenu de mettre en place de nouveaux mécanismes de coopération, notamment entre leurs établissements bancaires. Selon Lavrov, les entreprises russes souhaitent travailler avec des partenaires péruviens sur des projets d'investissement d'intérêt mutuel.



LES EUROPÉENS SERONT-ILS PARTIE PRENANTE AUX NÉGOCIATIONS ?

À la veille des pourparlers trilatéraux d'Abou Dhabi, le négociateur en chef ukrainien Roustem Oumerov a annoncé des réunions de coordination avec les E4, l'OTAN et la Commission européenne, tandis que la porte-parole de la diplomatie russe, Maria Zakharova, a affirmé que « les Européens n'ont pas leur place à la table des négociations » et jugé « catégoriquement inacceptable » tout déploiement de contingents étrangers en Ukraine.

Roustem Oumerov, présenté comme le principal négociateur et le chef du renseignement extérieur de l'Ukraine, a indiqué que la délégation ukrainienne se rendait à Abou Dhabi, où un format trilatéral réunissant l'Ukraine, les États-Unis et la Russie doit se tenir mardi et mercredi.

Des représentants de pays européens, notamment du format E4 (Royaume-Uni, France, Allemagne, Italie), ainsi que de l'OTAN et de la Commission européenne, seront également présents à Abou Dhabi ces jours-là, a-t-il précisé. Des réunions de coordination distinctes seront organisées avec eux. Il est « essentiel », a-t-il dit, de maintenir une coordination étroite avec tous les partenaires clés, d'assurer la cohérence des positions et une compréhension commune des prochaines étapes.

« Conformément aux instructions du président Volodymyr Zelensky, nous mettons tout en œuvre pour assurer que l'Europe demeure partie prenante du processus diplomatique », insiste Oumerov.

MOSCOU : « PAS DE PLACE » POUR LES EUROPÉENS

Du côté russe, Maria Zakharova a commenté, lundi, dans une réponse à une question de la presse, les premiers exercices de la « Force multinationale-Ukraine » (Koalicja 26.2), qui se tiendront du 9 au 22 novembre selon la question qui lui était posée. Les exercices visent à préparer le déploiement d'un contingent militaire étranger en Ukraine après la fin des hostilités.

La porte-parole a relevé que ces exercices débutent à la veille du prochain cycle, où la Russie, les États-Unis et l'Ukraine doivent reprendre leurs pourparlers. Ce calendrier confirme, selon elle, que « les Européens n'ont pas leur place à la table des négociations ».

Elle a affirmé que l'Occident « reste réticent » à prendre en compte les préoccupations de sécurité légitimes de la Russie et « continue d'alimenter la spirale de l'escalade ». En déployant une « force multinationale » en Ukraine, Londres et Paris espéreraient, selon elle, conserver un point d'appui pour affronter la Russie et lui infliger une défaite militaire.

Maria Zakharova a réaffirmé que le déploiement de contingents militaires étrangers en Ukraine est « catégoriquement inacceptable », que ce soit sous l'égide de la « coalition des volontaires » ou de tout autre groupement. Il équivaudrait, d'après elle, à une intervention militaire de fait, créerait délibérément des menaces supplémentaires pour la sécurité de la Russie et entraînerait les membres européens de l'OTAN plus profondément dans le conflit.

Les forces armées russes, a-t-elle ajouté, considèrent toute unité militaire en Ukraine comme une cible légitime, « avec tous les risques et conséquences qui en découlent ». La responsabilité de cette escalade incombera pleinement à ceux qui conçoivent de nouvelles « aventures militaires » contre la Russie dans une vaine tentative de lui infliger une « défaite stratégique ». La Russie, a-t-elle déclaré, atteindra tous les objectifs fixés par sa direction pour l'« opération militaire spéciale ».

« Il est par ailleurs révélateur que ces exercices soient programmés pour débuter à la veille du prochain cycle de consultations, où la Russie, les États-Unis et l'Ukraine reprendront les discussions sur le règlement du conflit. Cela confirme, une fois de plus, que les Européens n'ont pas leur place à la table des négociations », précise Zakharova.

WASHINGTON ET PARIS AVAIENT POSÉ LEURS POSITIONS

Ces déclarations interviennent après celles de Jared Kushner, qui avait annoncé que les États-Unis réuniraient les premières discussions de paix trilatérales avec l'Ukraine et la Russie depuis février, et que « toutes les parties restent pleinement mobilisées » dans la préparation de négociations « substantielles et productives ».

« Nous nous concerterons étroitement avec nos partenaires européens en marge de ces échanges et, si des progrès sont réalisés, nous chercherons à évoluer vers un format multilatéral plus large, avec leur participation directe », avait-il précisé.

Le chef de la diplomatie française, Barrot, avait pour sa part déclaré dimanche dernier : «La France sera présente pour participer à ces discussions », dans l'émission Le Grand Jury, sur RTL, précisant « Les Européens seront bien représentés et la France sera à Abou Dhabi pour participer à ces discussions ».

R.I.

Post scriptum

Par : B. Khemis

Soudan : 15,4 millions de personnes ont besoin d'abris, l'aide menacée par le manque de fonds

Quelque 15,4 millions de personnes au Soudan ont un besoin urgent d'abris d'urgence et de biens ménagers essentiels, mais le manque criant de financements risque de priver des millions de personnes d'assistance, ont averti vendredi deux agences des Nations unies. Dans un communiqué conjoint, le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) ont indiqué que les organisations humanitaires disposaient de ressources suffisantes pour venir en aide en priorité à seulement 10 % des personnes dans le besoin.

À ce jour, seules 936 000 personnes ont reçu une assistance, laissant des millions d'autres sans abri adéquat ni produits de première nécessité, ont précisé les deux agences. Elles ont averti que les stocks d'abris d'urgence atteignaient un niveau dangereusement bas et que, sans financements immédiats, davantage de familles déplacées seraient exposées aux intempéries, à l'insécurité ainsi qu'à des risques accrus de violences et d'exploitation. Le Soudan reste confronté à la plus grave crise de déplacement au monde, avec environ 8,6 millions de personnes déplacées à l'intérieur du pays et plus de 4,6 millions ayant fui vers les pays voisins, selon le communiqué.

Parallèlement, plus de 5,2 millions de personnes sont retournées dans leurs régions d'origine, où beaucoup ont découvert leurs habitations, les infrastructures et les services essentiels endommagés ou détruits.

Les deux agences ont souligné que la poursuite des combats, l'insécurité et les attaques de drones provoquaient de nouveaux déplacements et entravaient les opérations humanitaires.

Le Plan 2026 de réponse aux besoins humanitaires au Soudan nécessite 2,9 milliards de dollars pour venir en aide à 20,4 millions de personnes sur les 33,7 millions ayant besoin d'assistance. Toutefois, seuls environ 47 % des financements requis ont été mobilisés.

Le HCR et l'OIM ont appelé à des financements urgents, prévisibles et flexibles afin de maintenir les stocks d'abris d'urgence et d'empêcher une nouvelle dégradation de la situation humanitaire.

L'ONU condamne l'escalade meurtrière des attaques de drones au Soudan. Antonio Guterres appelle à une cessation immédiate des hostilités et à la protection des civils.

Face au lourd bilan des attaques de drones au Soudan, le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, a fermement condamné les frappes infligées aux civils, a déclaré son porte-parole, Stéphane Dujarric.

« Les drones ont tué des centaines de civils au Soudan, y compris des femmes et des enfants, ce qui constitue des violations du droit international humanitaire », a indiqué Dujarric, samedi, dans un communiqué. « Le secrétaire général est consterné par toutes les attaques dirigées contre les civils et les infrastructures critiques, y compris les établissements de santé », a-t-il souligné.

Il appelle les parties à « épargner la population civile et les infrastructures critiques et à convenir sans délai d'une cessation des hostilités comme première étape vers la fin de ce conflit dévastateur ».

Il renouvelle son appel urgent aux parties à s'engager de bonne foi dans les efforts de médiation, d'après le porte-parole. « Les Nations unies se tiennent prêtes à soutenir tous les efforts visant à faire avancer une résolution politique durable qui reflète les aspirations du peuple soudanais », selon le communiqué.

Le Soudan est plongé depuis avril 2023 dans un conflit opposant l'armée aux Forces de soutien rapide (FSR), qui a fait des dizaines de milliers de morts et déplacé des millions de personnes.

B. KH.

LE MAGHREB
Le Quotidien de l'Économie

UN DISPOSITIF EN FAVEUR DES START-UP ET DES PROJETS INNOVANTS

La COSOB prête à accompagner les entreprises économiques vers les mécanismes de financement alternatifs

(Page 4)

LE CHEF D'ETAT-MAJOR DE L'ANP, LE GÉNÉRAL D'ARMÉE SAÏD CHANEGRIHA :



« L'envoi d'une formation militaire au nord du Niger reflète la volonté des deux pays de protéger les investissements énergétiques communs »

(P3)

AGRICULTURE

La transparence et la traçabilité, de la semence à la vente

Assurer une production de qualité et en quantité voulues, et de façon stable durant toute l'année, signifier une organisation planifiée, à travers l'instauration d'une transparence et de la traçabilité. Lors de la dernière réunion du Conseil des ministres le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a ordonné l'élaboration d'un nouveau plan d'organisation de l'agriculture au niveau local, en vue d'assurer une plus grande transparence et un recensement moderne et plus précis. Il s'agit là, de mettre fin aux zones d'ombre, aux retards d'approvisionnement et aux distorsions qui affectent le marché national, notamment pour les produits de large consommation.

(Lire en Page 4)



CONCOURS D'EXCELLENCE DES MÉDIAS ARABES

Bouslimani remet le prix du meilleur reportage télévisé à la lauréate de la Télévision algérienne

(P3)

LA COP31 À ANTALYA

L'Algérie participe avec un «programme exceptionnel »

(P5)

GAZA SOUS LES BOMBES ET SOUS LA PLUIE

Deux martyrs à Khan Younès, quatre morts à Deir al-Balah

(P12)

EDITION N° 7880 - MARDI 10 NOVEMBRE 2026 - PRIX : 10 DA - ETRANGER : 0,8 EURO - SITE INTERNET : WWW.LEMAGHREB.DZ

Japon : au moins 20 blessés après un séisme dans le centre du pays



Au moins 20 personnes ont été blessées dans un séisme de magnitude 5,7 qui a frappé le centre du Japon tôt dimanche, a rapporté l'agence de presse japonaise Kyodo, citant les autorités locales.
Des blessés ont été recensés dans les préfectures d'Aichi et de Shizuoka. Aucune alerte au tsunami n'a été émise.
Selon l'Agence météorologique japonaise, le foyer du séisme se situait dans l'ouest de la préfecture de Shizuoka, à environ 40 kilomètres de profondeur. Il s'agit de la plus forte secousse enregistrée dans la préfecture d'Aichi depuis une trentaine d'années.
L'exploitant Chubu Electric Power a indiqué qu'aucune anomalie n'avait été détectée à la centrale nucléaire de Hamaoka, dans la préfecture de Shizuoka. La secousse a par ailleurs entraîné la suspension de certaines liaisons ferroviaires locales.
Un autre séisme, de magnitude 4,3, a frappé dimanche matin la préfecture de Kumamoto, dans le sud-ouest du pays. Cette préfecture avait déjà été touchée par un séisme de magnitude 7,1 le 28 juillet.
Situé sur la ceinture de feu du Pacifique, à la jonction de quatre grandes plaques tectoniques, le Japon est l'un des pays les plus exposés aux séismes.

Scénario «Black Sky» : le Royaume-Uni se prépare à un éventuel black-out national



La BBC a élaboré un plan visant à assurer la diffusion de ses programmes radio en cas de perturbations majeures des infrastructures nationales, qui pourraient être causées soit par des attaques, soit par des catastrophes naturelles. Selon la chaîne britannique, il s'agit d'une préparation à une situation de crise baptisée « Black Sky » (Ciel noir), un scénario prévoyant une coupure généralisée de l'électricité et de l'eau, l'arrêt des systèmes de communication et la fermeture des magasins. Dans de telles circonstances, il est prévu de mettre en service un studio de radio d'urgence spécial, dont le fonctionnement sera assuré par une centaine d'employés. Selon la BBC, ce studio sera équipé de canaux de communication fiables, indépendants d'internet, et disposera de réserves de carburant, d'eau et de nourriture suffisantes pour fonctionner sans réapprovisionnement pendant au moins trois jours. La station de radio diffusera des messages gouvernementaux préparés à l'avance, contenant des recommandations pratiques à l'intention de la population. La BBC a précisé que ces messages expliqueront aux citoyens la quantité de liquide à consommer quotidiennement et comment éliminer de manière rationnelle les déchets organiques en cas de panne du réseau d'assainissement. Des informations complémentaires seront fournies par des journalistes travaillant dans les centres d'intervention d'urgence de différentes régions du Royaume-Uni. La transmission des données se fera via des systèmes mobiles par satellite. Les retransmissions s'effectueront par le biais de relais radio fonctionnant indépendamment d'internet. Pour coordonner les opérations, les collaborateurs de la BBC utiliseront des téléphones satellites. En cas de défaillance de ces équipements, des protocoles de communication spécifiques ont été définis et des points de rendez-vous ont été désignés à l'avance pour le personnel. En avril 2025, l'Espagne, le Portugal, ainsi qu'une partie de l'Andorre et certaines régions de France ont été touchés par une panne d'électricité à grande échelle. À l'époque, dans les zones touchées par le black-out, les trains terrestres et le métro se sont complètement arrêtés, l'internet mobile et la téléphonie mobile ne fonctionnaient pratiquement plus, et les feux de signalisation ont été désactivés, ce qui a entraîné des embouteillages dans les rues. La production d'électricité a également dû être suspendue dans les cinq centrales nucléaires espagnoles pour des raisons de sécurité.

Le président de la République félicite l'USM Alger pour sa deuxième Supercoupe d'Afrique

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a félicité l'USM Alger, qui a remporté, dimanche, la Supercoupe d'Afrique de football pour la deuxième fois de son histoire.
« Félicitations à l'Algérie et à l'USM Alger pour sa deuxième Supercoupe d'Afrique. Mille bravos à Soustara, aux joueurs, au staff technique et aux supporters de l'USMA », a écrit le président de la République sur son compte sur les réseaux sociaux.



Europe : les géants de l'IA face à une vague de protestations contre leurs centres de données



Les 6 et 7 novembre, les grands centres de données ont suscité des manifestations dans plusieurs pays d'Europe. À Amsterdam, entre 150 et 200 personnes ont été interpellées sur un chantier lié à Microsoft. Les collectifs dénoncent l'eau, l'électricité et les terrains nécessaires au développement de ces installations. Plus de 100 associations se sont retrouvées autour d'un même mot d'ordre, « Stop Dirty Data Centres ». Les 6 et 7 novembre, la campagne s'est traduite par des actions dans une quinzaine de pays européens. Les collectifs veulent faire suspendre les grands chantiers, le temps d'examiner leur impact sur la vie des habitants. Dans ces centres, des rangées de serveurs font fonctionner les services numériques, dont ceux utilisant l'intelligence artificielle (IA). Ils dégagent beaucoup de chaleur et doivent être refroidis, parfois avec de l'eau. Les riverains redoutent des factures d'électricité plus lourdes et la disparition de terrains agricoles. Un chantier Microsoft occupé À Amsterdam, aux Pays-Bas, la mobilisation a pris un tour plus tendu. Le 6 novembre, des militants ont pénétré sur le chantier d'un centre destiné à Microsoft, groupe américain de logiciels et de services numériques. Certains ont grimpé sur une grue, tandis que des fumigènes étaient allumés. L'Associated Press fait état de 150 à 200 interpellations. Cette occupation était menée par un collectif local, distinct de la coalition européenne qui manifestait aussi devant le site. La contestation a également gagné Varsovie et les environs de Berlin. En Irlande, quelque 2 000 personnes ont manifesté à Dublin le 7 novembre. En Finlande, environ 1 300 se sont rassemblées à Helsinki, d'après les médias locaux cités par Bloomberg. La France aussi concernée En France, plusieurs projets cristallisent les critiques. À Fouju, en région parisienne, un ensemble de 11 centres de données est envisagé sur 90 hectares de terres agricoles, selon le collectif Stop Campus IA. Une réunion publique y était annoncée le 6 novembre. À Vitry-sur-Seine, près de Paris, une visite du site des Ardoines figurait au programme des opposants. Le débat a déjà gagné le Parlement français. Le 8 octobre, le député François Ruffin dénonçait le développement de ces infrastructures sans véritable choix public. « À quel moment, dans cette Assemblée, a été posé le choix de faire des data centers une priorité dans notre pays ? Jamais ! », a-t-il déclaré.

Les Français maintiennent la pression au quatrième samedi de la mobilisation contre la vie chère

Les Français se sont mobilisés pour le quatrième samedi consécutif contre la vie chère en organisant de nouvelles manifestations, affichant leur volonté de maintenir la pression sur le gouvernement.
Cette nouvelle journée de mobilisation, dans la foulée d'importantes manifestations syndicales jeudi, vise à maintenir la pression afin de faire aboutir les revendications des citoyens français dont le pouvoir d'achat est en chute libre.
Comme les précédentes manifestations, celle de ce samedi a vu la participation de différentes catégories de la société dont les lycéens, initiateurs du mouvement de protestation à travers des actions menées en septembre dernier, mais aussi les Gilets jaunes, des étudiants et des travailleurs représentants différents secteurs d'activité.
Cette nouvelle journée de mobilisation a drainé des milliers de manifestants.
La coordination des gilets jaunes - résurgence d'un mouvement de contestation sociale né en France en 2018 - avait, elle, appelé à un rassemblement distinct et interdit par les autorités, place de la Concorde, près de l'Assemblée nationale.
Une centaine d'entre eux s'y sont rassemblés en début d'après-midi. Les manifestants ont été rapidement entourés d'un cordon de policiers, et un des chefs de file du mouvement a été interpellé devant l'Assemblée nationale.
Quelque 70.000 policiers et gendarmes sont mobilisés sur toute la France, selon le ministère français de l'Intérieur.
Les organisateurs entendent maintenir la pression sur le gouvernement en prévision d'une conférence sociale devant réunir lundi, le gouvernement, le patronat et les syndicats. En octobre dernier, une première tentative de négociation avait échoué.
"La seule chose qui arrêtera la mobilisation c'est la réponse aux revendications portées depuis plusieurs semaines par les salariés, les fonctionnaires, les jeunes et les retraités", ont écrit vendredi les organisations syndicales françaises.
L'ampleur des manifestations "doit inciter le gouvernement à comprendre qu'il ne peut pas attendre la présidentielle", a ajouté Marylise Léon, la secrétaire générale de la CFDT, premier syndicat français, qui réclame une hausse de 100 euros net mensuel du Smic, le salaire minimum.
"Aujourd'hui, c'est une date qui permet de maintenir la pression", a déclaré de son côté Sébastien Kharbach, porte-parole de l'Union étudiante.

Selection du jour

TF1 — 21h10

Koh-Lanta All Stars



Présenté par : Denis Brogniart
Au sud du Panama, 18 concurrents emblématiques de «Koh-Lanta» ont traversé le monde pour débarAu sud du Panama, 18 concurrents emblématiques de «Koh-Lanta» ont traversé le monde pour débarquer sur un minuscule îlot, baigné par les eaux du Pacifique. Camille, Charlotte, Christina, Clémentine, Dorian, Freddy, Jacques, Joana, Laure, Lola, Maxime, Moussa, Naoil, Nicolas, Tania, Ugo, Vincent et Yassin sont les aventuriers de ce «Koh-Lanta All Stars» ! En partant, ils ne savaient pas qui seraient leurs adversaires mais, surtout, ils étaient loin d'imaginer que cette nouvelle épopée n'aurait rien à voir avec celles qu'ils ont vécues précédemment.

M5 — 21h05

Retour gagnant pour la cuisine d'antan

Réalisateur : Meriem Lay
Autrefois remisées dans les vieux grimoires, les recettes d'antan font aujourd'hui un retour fracassant sur les réseaux sociaux, en librairie et dans les restaurants étoilés. Ce phénomène, qui allie nostalgie, quête de sens, convivialité et démarche écoresponsable, témoigne d'un besoin profond de reconnexion à nos racines mais aussi au «bien manger». Depuis que Constance a décidé de filmer sa Mamou de 86 ans en train de préparer ses recettes familiales, grand-mère et petite-fille sont devenues des stars des réseaux sociaux ! Une manière de partager de bons moments ensemble, mais aussi de réhabiliter le savoir-faire de toute une génération.



M6 — 21h10

Brigade anonyme

Avec Éric Cantona, Arié Elmaleh, Marylin Lima, Célia Lebrument, Myriam Boyer, Claire Keim, Audrey Looten, Amaury de Crayencour, Marius Bart
Hanté par le ravisseur d'Alia, Castaneda voit son passé ressurgir lorsque la juge d'instruction Sandra Kohl le convoque avec sa fille. La juge a découvert une similitude troublante entre l'enlèvement d'Alia et la noyade d'une jeune fille trois ans plus tôt.



France 2 — 21h10

Vendée Globe, seuls autour du monde



Réalisateur : Thomas Sametin
Cette série documentaire vous plonge dans une légende des mers : le tour du globe en solitaire, sans escale et sans assistance. Le 10 novembre 2024, les marins au départ du 10e Vendée Globe embarquent pour une aventure de 45000 kilomètres autour du monde qui les changera à jamais. Pendant plus de soixante-dix jours, seuls face aux éléments et, surtout, face à eux-mêmes, les navigateurs et navigatrices vont-ils trouver les ressources nécessaires pour accomplir le défi d'une vie ? Avaries, accidents, performances, coups de pression et réels accomplissements, «Vendée Globe, seuls autour du monde» est une plongée au coeur de l'aventure humaine et sportive moderne la plus intense.

France 3 — 21h10

Alex Hugo

Avec Samuel Le Bihan, Fabien Baïardi, Lionnel Astier, Henri Giey, Wendy Nieto, Catherine Vinatier, Luc Palun, Florence Hebbelynck, Damien Witecka, Alexis Robino, Sébastien Gill, Barthélemy Goutet, Killian Merly, Magali Bonat
Les deux câbles d'acier de la tyrolienne font une courbe vertigineuse qui survole le canyon pour aller s'accrocher de l'autre côté. Sous la direction d'un guide, un homme s'élance. Sur le palier de départ, les quatre randonneurs qui attendent leur tour poussent des cris surexcités. Le suivant est une suivante. Justine. 35 ans, un physique de sportive. C'est parti.



W9 — 21h25

Les Bodin's chez les Belges

Avec Les Bodin's, Les frères Taloche
La truculente octogénaire Maria Bodin et son fils, Christian, sont aux anges. Ils viennent d'être choisis par les souverains belges en personne pour l'organisation des préparatifs du gala qui sera donné au Palais royal ! Mais peu au fait du fonctionnement de la monarchie, ils vont devoir s'informer, s'organiser et être prêts à rentrer dans le rang aristocratique... Une soirée déjantée en compagnie des légendaires Bodin's en visite à Liège qui se frottent aux traditions royales. Les autres ingrédients de ce cocktail explosif ? Les Frères Taloche, Virginie Hocq, Arnaud Ducret, Arnaud Tsamere, Giroud et Stotz, Caroline Vigneaux, Pierre Aucaigne, Laurent Chandemerle et Fabian Le Castel.

LE MAGHREB
Le Quotidien de l'Économie
Edité par la SARL
Maghreb Presse Édition
au capital
De 5.200.000 DA
Compte bancaire :
00100625030030024926
BNA agence Kouba

Directeur de la Publication
Salah Lakoues
Direction de la Rédaction
Administration
BP 545,
Maison de la presse Safir Abdelkader
Kouba - Alger
Tél Adm : 023 70 94 94
Tél Réd : 023 70 94 61
Fax Pub : 023 70 94 58
Fax Réd : 023 70 94 09

Site internet :
www.lemaghreb.dz
e- mail:
maghrebjournal@yahoo.fr
Impression
SIA Alger
EPE - SPA Imprimerie "Centre"
Siége social : Zone Industrielle
El-Alia Bab-Ezzouar - Alger
Diffusion
Centre : MPE
Est : MPE

« Pour votre Publicité s'adresser à : l'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger.
Téléphone : 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77
E-mail :agence.reqie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran @anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustrations adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation.

MOTS CROISÉS N° 455

HORIZONTALEMENT:

I- Éléphant. II- Complet - Atome. III- Pulsions - Proviennent. IV- Achever .V- En Canot - Ascendant. VI Boss d'une entreprise. VII- En Dieur - Habitation en bois. VIII- Ville flatteuse. IX- Paresseux - Insecticide . X- Kidnappe - Organisation onusienne .

VERTICALEMENT :

1- Maladresse. 2 - Correspondant. 3- Coopérant - Cicatrice d'un os fracturé. 4- Classement . 5- Pays arabe - Interjection. 6- Fleuve du Maghreb - Vive. 7- Effeuillée - Drogue. 8- Esculte - déduite (de B en H). 9- Possessif - Eructation . 10- Pénètre - Manches.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										
II							■			
III			■							
IV						■		■	■	
V			■							
VI					■		■	■		■
VII			■							
VIII									■	
IX		■			■				■	
X							■			

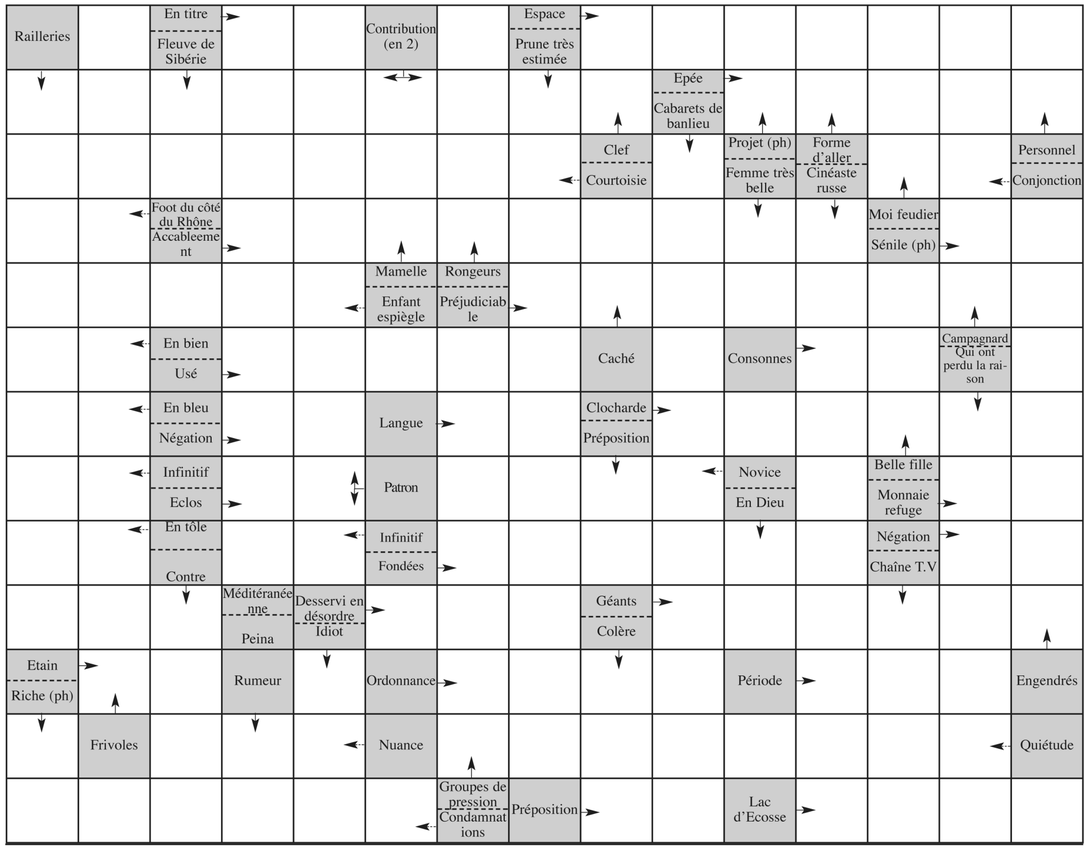
SOLUTIONS MOTS CROISÉS N°454

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	O	B	S	C	E	N	I	T	E	S
II	B	R	U	■	N	O	■	R	I	S
III	J	E	F	F	E	R	S	O	N	■
IV	E	L	F	■	R	D	V	■	D	O
V	C	■	I	A	G	■	E	C	H	U
VI	T	I	S	S	U	■	L	A	O	S
VII	I	R	A	■	M	O	T	■	V	T
VIII	V	A	N	T	E	■	E	P	E	I
IX	E	■	C	A	N	E	■	O	N	T
X	S	■	E	T	E	S	■	E	■	I

SOLUTIONS MOTS FLÉCHÉS N°299

■	C	L	A	M	E	U	R	■	L	A	■	S	O	S
P	A	I	S	I	B	L	E	M	E	N	T	■	R	A
A	L	A	■	S	L	M	■	E	N	C	R	A	I	S
N	E	■	N	E	O	■	C	■	T	R	E	V	E	■
T	N	T	■	R	U	G	I	S	S	E	M	E	N	T
O	D	E	S	■	I	R	■	A	■	■	P	■	T	U
U	R	B	I	E	T	O	R	B	I	■	E	G	E	E
F	I	E	R	S	■	E	H	O	N	T	E	E	S	■
L	E	S	■	■	D	N	O	R	■	O	■	R	■	N
A	R	S	I	N	■	L	■	D	■	R	O	M	P	U
R	■	A	V	A	L	A	■	E	■	V	R	A	I	■
D	U	■	R	I	■	N	O	R	V	E	G	I	E	N
■	R	I	E	N	■	D	R	A	■	S	E	N	S	E

MOTS FLÉCHÉS N°300



LE CHEF D'ETAT-MAJOR DE L'ANP, LE GÉNÉRAL D'ARMÉE SAÏD CHANEGRIHA :

« L'envoi d'une formation militaire au nord du Niger reflète la volonté des deux pays de protéger les investissements énergétiques communs »

Le ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, le Général d'Armée Saïd Chanegriha, effectue, depuis hier, une visite de travail et d'inspection en 2e Région militaire, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale.

Après la cérémonie d'accueil organisée par le Général-major Mohammed Tayeb Brakni, Commandant de la 2ème Région militaire, "le Général d'Armée a observé un moment de recueillement à la mémoire du héros martyr Ahmed Boudjenane, dit Si Abbès, dont le siège de commandement de la région porte son nom, de même qu'il a déposé une gerbe de fleurs devant sa stèle commémorative, avant de réciter la Fatiha du Saint Coran à sa mémoire et à celle des valeureux Chouhada".

Lors de sa rencontre avec les cadres et les personnels de la Région, le Général d'Armée Chanegriha a prononcé une allocution d'orientation, suivie par visioconférence, par l'ensemble des personnels de la 2ème Région militaire, dans laquelle il a souligné que "l'Algérie avançait résolument dans le processus de renforcement de ses choix stratégiques".

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, a affirmé, lors d'une visite de travail et d'inspection à la 2e Région militaire, que l'envoi d'une formation militaire dans le nord du Niger reflète la volonté des deux pays et leur conscience de l'importance de protéger ces investissements et ces installations énergétiques.

Le Général d'armée Chanegriha a expliqué, lors de sa rencontre avec les cadres et les personnels de la 2e Région militaire, que cette démarche s'inscrit dans le cadre du renforcement de la coopération militaire et sécuritaire entre l'Algérie et le Niger, et de la consolidation du partenariat stratégique qui unit les deux pays voisins, notamment en matière de sécurisation des frontières communes et de lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée transfrontalière. Le chef d'état-major de l'Armée nationale populaire a souligné que la protection des installations énergétiques et des investissements communs dans le nord du Niger constitue une priorité absolue, compte tenu de leur importance économique et stratégique pour les deux pays, et de leur rôle dans la réalisation du développement et de la stabilité dans la région du Sahel.

Le Général d'Armée Chanegriha a insisté sur le fait que l'Armée nationale populaire, fidèle à ses missions constitutionnelles, restera attachée à la protection des intérêts vitaux du pays, et à contribuer à l'instauration de la sécurité et de la stabilité dans la région, en coordination avec les armées des pays frères et amis, dans le strict respect de la souveraineté des Etats et des principes de bon voisinage.

Il a également affirmé que l'envoi de cette formation militaire reflète le niveau élevé atteint par la coopération algéro-nigérienne, et la volonté commune des deux pays de faire face aux défis sécuritaires communs, et de protéger les grands projets de développement, en tête desquels les projets énergétiques qui revêtent une importance capitale pour les économies algérienne et nigérienne.

"L'Algérie, sous la conduite de Monsieur Abdelmadjid Tebboune, président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, et dans le contexte de la dynamique positive actuelle qu'elle connaît à tous les niveaux, avance résolument dans le processus de renforcement de ses choix stratégiques liés au projet de renouveau national, notamment dans le cadre de la consolidation des relations de coopération avec les pays voisins, selon une approche proactive et préventive visant à faire face aux menaces et aux défis communs", a-t-il affirmé. "C'est dans ce contexte même qu'est intervenue la décision historique de Monsieur le président de la République, d'envoyer une formation militaire dans le nord du Niger, en réponse à la demande des autorités nigériennes", a-t-il ajouté, rappelant que "cette décision, inscrite dans le cadre de l'application des principes constitutionnels, et ayant pour objectif de protéger les installations et les projets énergétiques communs, a été approuvée à l'unanimité par le Parlement, réunissant ses deux chambres, à la fin du mois d'octobre dernier". Cette décision "reflète la volonté des deux pays et leur conscience de l'importance de protéger ces investissements et infrastructures énergétiques, en particulier dans le contexte des menaces sécuritaires auxquelles est confrontée la région, notamment les activités terroristes et subversives aux ramifications régionales et internationales", a-t-il dit.

LA RÉUSSITE ET LE BON DÉROULEMENT DES PROCHAINES ÉLECTIONS LOCALES DEVRONT ÊTRE ASSURÉS

Par ailleurs, le Général d'Armée Chanegriha a rappelé que, dans les prochaines semaines, l'Algérie aura rendez-vous avec une échéance électorale importante, à savoir les élections locales, dont "la réussite et le bon déroulement devront être assurés".

"Dans les prochaines semaines, notre pays accueillera une échéance électorale importante, à savoir les élections locales, prévues pour le 28 novembre courant. Il s'agit d'un événement d'importance nationale, une nouvelle étape dans la construction de l'Algérie nouvelle et le renforcement de son régime démocratique", a-t-il poursuivi.

Il a ajouté: "A ce titre, le devoir civique nous impose, au sein de l'Armée nationale populaire, d'exercer notre droit de vote conformément aux lois de la République. De même, nous veillerons à assurer le bon déroulement de ce scrutin national, afin que les citoyens puissent exprimer leurs voix dans un climat de sérénité, de quiétude et de stabilité".



Au terme de cette rencontre, le Général d'Armée Chanegriha a écouté les interventions et les préoccupations des cadres et des personnels de la 2ème Région militaire, "qui ont exprimé leur volonté de poursuivre les efforts et d'accomplir au mieux les missions assignées, notamment en matière de sécurisation des frontières et des approches maritimes, ainsi que de protection du territoire de compétence contre tous les fléaux et menaces", conclut le communiqué.

Hamza B.

CONCOURS D'EXCELLENCE DES MÉDIAS ARABES

Bouslimani remet le prix du meilleur reportage télévisé à la lauréate de la Télévision algérienne



Le ministre de la Communication, M. Mohamed Bouslimani, a remis lundi à la journaliste de la Télévision algérienne, Imène Aksel, le prix du meilleur reportage télévisé qu'elle a remporté dans le cadre de la 10e édition du Concours d'excellence des médias arabes 2026, organisé récemment au Caire (Egypte). Dans une allocution prononcée à cette occasion, M. Bouslimani a félicité la journaliste pour cette consécration, qui a honoré l'Algérie et la Télévision algérienne dans le cadre de ce concours auquel ont participé 154 œuvres, toutes catégories confondues, dont 15 œuvres télévisuelles.

Le ministre a également rappelé, dans ce contexte, que l'Algérie n'a eu de cesse de remporter des distinctions dans différents domaines, grâce à ses jeunes talents qui ont honoré le drapeau national aux fora internationaux.

De son côté, Mme Aksel a exprimé sa "joie et sa fierté" à la suite de cette consécration arabe, précisant que son reportage porte sur le thème de "la préservation du référent religieux en utilisant l'intelligence artificielle". La Télévision algérienne, représentée par la chaîne TV Coran, avait remporté ce prix dans le cadre de la 10e édition du Concours d'excellence des médias arabes 2026, organisé autour du thème "Les médias arabes et l'intelligence artificielle : opportunités et défis".

Le prix avait été remis au ministre de la Communication lors de sa participation à la cérémonie de remise des prix, organisée par le Secrétariat général de la Ligue arabe, en marge des travaux de la 56e session du Conseil des ministres arabes de l'Information, au Caire.

R.N.

LA CONJONCTURE

Par R. N.

Contrôle des importations : l'Algérie passe à la vitesse supérieure avec un réseau de laboratoires aux frontières

La protection de la santé publique devient une priorité absolue. Lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée dimanche, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a ordonné d'augmenter le nombre de laboratoires de contrôle au niveau des ports et des aéroports, et de ne pas se contenter de deux laboratoires, comme c'est le cas actuellement, afin de protéger la santé publique, en priorisant les ports les plus actifs, notamment ceux d'Oran, de Mostaganem, de Ghazaouet, de Jijel et d'Annaba.

Conformément aux directives du président de la République, le ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché prévoit de renforcer le contrôle des produits importés en intensifiant, d'un côté, le nombre de laboratoires à l'échelle nationale, et de l'autre, en assurant la rapidité des analyses.

Un réseau de 17 laboratoires de contrôle des produits importés est lancé en Algérie. Il atteindra 58 d'ici 2027.

Le département d'Amel Abdelatif est en phase, en effet, de lancer un réseau de 17 laboratoires dont 10 seront mis en place au niveau des ports tandis que les 7 restants seront répartis entre les aéroports et les postes frontaliers terrestres.

« Ces laboratoires constituent une avancée, permettant de renforcer les capacités d'investigation et de contrôle directement au niveau des ports, aéroports et postes frontaliers. Ils vont réduire les délais de réalisation des analyses et la disponibilité des résultats, comme ils vont contribuer au désengorgement des ports et aéroports en limitant les délais d'immobilisation des marchandises », déclare Yasmine Kemali, directrice du développement et du suivi des laboratoires au ministère du Commerce intérieur, invitée de la Radio algérienne.

La directrice indique que le réseau sera davantage étoffé et devra atteindre 58 laboratoires en 2027. Actuellement, le ministère dispose, en tout et pour tout, de 42 laboratoires opérationnels de la répression de fraude relevant du Centre algérien du contrôle de la qualité et de l'emballage (CACQE) en plus d'un laboratoire national d'essais (LNE), spécialisé dans les produits industriels. L'objectif est donc de doubler, en moins de deux ans, la capacité nationale de contrôle, en rapprochant l'analyse du point d'entrée. La directrice souligne que le ministère du Commerce, conjointement avec le ministère de la Santé, ont mis tous les moyens humains et matériels pour concrétiser les instructions du président de la République qui, lors du Conseil des ministres du 7 juin dernier, a ordonné l'installation de laboratoires pour renforcer le contrôle sur les produits importés et assurer, par ricochet, la sécurité des consommateurs.

« Suite aux instructions du président de la République, une réunion s'est tenue le 9 juin avec le ministère de la Santé où il fallait décider quel type de laboratoire nous allions réaliser et aussi quels équipements nous allions mettre en place », indique-t-elle, faisant remarquer que plusieurs départements ministériels ont déjà des laboratoires avec des équipements de haute performance.

L'idée, précise-t-elle, c'est de mettre en place des équipements, des automates et des screenings rapides avec l'objectif d'accélérer le contrôle sanitaire, lequel passe parfois de plusieurs jours à quelques secondes. « A travers ces laboratoires, des analyses de certains produits peuvent se réaliser en 30 secondes alors qu'auparavant le délai était de 72 h », a-t-elle expliqué tout en assurant que les appareils de contrôle et d'analyse sont fiables, d'autant plus qu'ils sont étalonnés et homologués selon des normes internationales. Ce gain de temps est décisif. Il permet à la fois de protéger le consommateur, de fluidifier le commerce et de lutter contre l'engorgement des ports, souvent dénoncé par les opérateurs économiques. Un produit conforme est libéré rapidement, un produit suspect est bloqué immédiatement.

Il va sans dire que tous les produits importés qui ont un impact sur la santé et la sécurité du consommateur passeront au crible. « Nous contrôlons tous les produits, à tous les stades, à tout moment », souligne Yasmine Kemali avec fermeté, citant au passage plusieurs catégories de produits alimentaires, entre autres le lait et la viande.

Elle a expliqué que les laboratoires ont une intervention très étendue, de l'amont en aval, sur le marché ou au niveau des frontières où des inspections y sont installées.

Les analyses pourront, selon elle, détecter même certaines contaminations microbiologiques, notamment la salmonelle, la listeria et Escherichia coli, ainsi que rechercher des traces d'ADN d'origine animale dans certains produits.

Il s'agit d'un contrôle à la fois sanitaire, qualitatif et de conformité religieuse et réglementaire, qui répond aux exigences des consommateurs algériens et aux normes internationales.

Sur la lancée, la directrice annonce la création d'une plateforme Géolab (géolocalisation des laboratoires) qui permettra de recenser et de connecter les différentes structures relevant des départements ministériels. « Tous les laboratoires sur le plan national vont travailler en coordination et seront connectés pour une meilleure rentabilité et productivité », dit-elle précisant que ces projets sont réalisés en coopération avec le ministère de la Santé, de l'Enseignement supérieur et de l'Énergie.

Cette interconnexion doit permettre d'éviter les doublons, de partager les résultats en temps réel, d'orienter les échantillons vers le laboratoire le plus compétent et de constituer une base de données nationale sur la qualité des produits importés.

Évoquant les deux premiers laboratoires pilotes, inaugurés par le Premier ministre, au port et à l'aéroport d'Alger, elle rappelle qu'ils ont été réalisés par le ministère de la Défense nationale en 60 jours, selon des normes internationales et avec des produits nationaux. Un modèle qui sera reproduit dans les autres ports prioritaires.

R.N.

AGRICULTURE

La transparence et la traçabilité, de la semence à la vente

Assurer une production de qualité et en quantité voulues, et de façon stable durant toute l'année, signifier une organisation planifiée, à travers l'instauration d'une transparence et de la traçabilité. Lors de la dernière réunion du Conseil des ministres le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a ordonné l'élaboration d'un nouveau plan d'organisation de l'agriculture au niveau local, en vue d'assurer une plus grande transparence et un recensement moderne et plus précis. Il s'agit là, de mettre fin aux zones d'ombre, aux retards d'approvisionnement et aux distorsions qui affectent le marché national, notamment pour les produits de large consommation. Pour concrétiser cette vision, le président de la République a enjoint de créer immédiatement un service dédié aux statistiques pour l'ensemble des activités et métiers liés au secteur de l'agriculture, dans le but de mettre fin à toutes les formes de retard dans l'approvisionnement du marché national.

Il ne s'agit plus de statistiques approximatives ou tardives, mais d'un outil de pilotage en temps réel, capable d'anticiper les pénuries, d'orienter la production et de réguler le marché.

Le président de la République a, par ailleurs, enjoint aux membres du Gouvernement d'intégrer les statistiques de leurs services ministériels dans les systèmes de la plateforme numérique nationale du Haut-Commissariat à la numérisation. La donnée agricole devient ainsi une donnée nationale, partagée et vérifiable.

UN OFFICE POUR LES LÉGUMES SECS, DES GUICHETS UNIQUES POUR LES AGRICULTEURS

Dans le même esprit, le président de la République a ordonné la création d'un office dédié aux légumes secs, les céréales continuant à relever de la compétence de l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC). Cette spécialisation doit permettre un meilleur suivi de cette filière stratégique pour la sécurité alimentaire. Sur le terrain, cette organisation se traduit déjà par des dispositifs concrets. Les 78 guichets uniques relevant de l'OAIC dédiés à l'accompagnement des agriculteurs dans le cadre de la campagne labours-semailles 2026-2027 enregistrent une affluence croissante des agriculteurs à travers le pays.

Il s'agit d'un dispositif qui vise à faciliter les démarches administratives et de financement pour les agriculteurs et à leur permettre d'accéder aux semences et aux engrais dans de meilleures conditions, a précisé à l'APS le chargé de l'information à l'OAIC, Mohamed Saâdaoui.

Ces guichets, installés dans les Coopératives de céréales et de légumes secs (CCLS), regroupent des représentants de ces coopératives, de la Banque d'agriculture et de développement rural (BADR) et de la Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA). L'agriculteur y trouve en un seul lieu le financement, l'assurance et les intrants.

Pour financer la campagne, les céréaliculteurs peuvent opter pour l'autofinancement ou recourir au crédit « Rfig » accordé par la BADR. Un autre dispositif, le «crédit fournisseur », est réservé aux agriculteurs touchés par les aléas climatiques ou les incendies. Il leur permet d'acquérir des semences dont le coût est déduit de leur récolte à la fin de la campagne, sous la supervision de commissions de wilaya spécialisées.

DE LA SEMENCE À LA RÉCOLTE : UNE CHAÎNE MAÎTRISÉE

La traçabilité commence dès la semence. Selon l'OAIC, les opérations débutent dès le mois de juillet, durant la période moissons-battage, avec la réception des semences céréalières auprès des multiplicateurs, en prévision du lancement de la campagne labours-semailles, qui intervient généralement vers fin septembre-début octobre.

L'office a également annoncé la réception prochaine de 20 nouvelles stations de semences équipées de technologies de tri optique, qui viendront s'ajouter aux 100



stations existantes. Outre les semences, l'OAIC assure la disponibilité des autres intrants agricoles, notamment les engrais et les produits phytosanitaires. Sur le volet de la mécanisation, l'entreprise publique « AgroDrive » participe à la campagne avec des équipements modernes.

DES CAPACITÉS DE STOCKAGE RENFORCÉES

La traçabilité ne s'arrête pas à la récolte. Elle se poursuit dans le stockage. L'OAIC met en avant la disponibilité de 350 centres de stockage de proximité, d'une capacité de 50 000 quintaux chacun. Ces infrastructures ont démontré leur utilité lors de la campagne des moissons, en rapprochant les espaces de stockage des zones de production.

À cela s'ajoute le programme de réalisation de 35 silos à grains, d'une capacité d'un million de quintaux chacun, dont 30 sont en cours de réalisation. S'y ajoutent 16 silos métalliques, dont la capacité varie entre 100 000 et 200 000 quintaux chacun. L'ensemble de ces projets permettra de porter les capacités globales de stockage à plus de 9 millions de tonnes, contribuant à la constitution d'un stock stratégique. L'encadrement technique n'est pas en reste, avec 700 ingénieurs agronomes et techniciens agricoles de l'Office, chargés du contrôle, du nettoyage et du traitement des céréales et des semences en coordination avec les CCLS.

L'EXEMPLE DE SIDI BEL-ABBÈS

Cette organisation doit se traduire en production. La production globale des différentes variétés de céréales dans la wilaya de Sidi Bel-Abbès devrait atteindre près de 2,5 millions de quintaux au titre de la saison agricole 2026-2027, durant laquelle la campagne de labours-semailles cible une superficie de plus de 132 000 hectares.

Lors de la réunion présidée par le wali, il a été insisté sur la nécessité d'un accompagnement de proximité des agriculteurs sur le terrain et la mobilisation de tous les moyens nécessaires, en coordination avec les CCLS, tout en incitant les producteurs à s'engager activement dans la campagne et en les sensibilisant à l'importance d'un ensemencement précoce afin de garantir un meilleur rendement.

De la semence certifiée au silo de stockage, du guichet unique à la plateforme numérique des prix, l'Algérie met en place, étape par étape, un système agricole plus transparent, plus traçable et plus prévisible, au service de la sécurité alimentaire et de la stabilité du marché.

Hamza B.

UN DISPOSITIF EN FAVEUR DES START-UP ET DES PROJETS INNOVANTS

La COSOB prête à accompagner les entreprises économiques vers les mécanismes de financement alternatifs

La Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (COSOB) a annoncé hier, sa disposition à accompagner les entreprises économiques pour les faire bénéficier des mécanismes de financement alternatifs qu'elle encadre, permettant d'orienter les investissements vers les projets innovants. Dans son communiqué sur le sujet, la COSOB a précisé que "Suite à la publication de l'arrêté interministériel du 11 octobre 2026, fixant les secteurs concernés par les activités de recherche, de développement ou d'innovation, ainsi que les modalités d'application de la taxe de la recherche, du développement ou d'innovation, en application des dispositions de l'article 119 de la loi de finances pour 2026, publié au Journal officiel N77 du 4 novembre 2026, le rôle des mécanismes de financement alternatifs supervisés par la COSOB prend toute son importance, en tant que canaux de financement auxquels les entreprises économiques peuvent recourir pour orienter leurs investissements vers l'innovation et les Start-up". Ces mécanismes permettent aux entreprises économiques d'orienter leurs investissements vers les Start-up et les projets innovants, afin de tirer parti des avantages prévus par l'arrêté précité et de s'appuyer sur des canaux de financement diversifiés et complémentaires à ses objectifs, a ajouté la commission. A ce titre, la Commission a rappelé ses efforts visant à mettre en place un cadre réglementaire permettant d'activer une série de mécanismes alternatifs de financement et d'investissement, notamment les fonds communs de placement à capital risque (FCPR), et les sociétés d'investissement à capital-risque (SICAR), ainsi que le financement participatif via les plateformes agréées par la COSOB, conformément au règlement 23-01 du 12 avril 2023 et au règlement 24-02 du 23 octobre 2024. A cet égard, la COSOB est disposée à prêter conseil et assistance dans les domaines relevant de ses compétences, notamment concernant les exigences et les procédures réglementaires y afférentes.

LE RÔLE DE LA COSOB DANS LE FINANCEMENT ALTERNATIF

Le financement alternatif désigne l'ensemble des solutions permettant aux entreprises et aux porteurs de projets de lever des fonds en dehors du circuit bancaire traditionnel (prêts classiques).

La COSOB compte quatre grands axes dans ce procédé : Il s'agit de la régulation et de l'encadrement juridique où, elle élabore les textes réglementaires (règlements, instructions) pour fixer les règles d'agrément, de fonctionnement et de contrôle des nouveaux instruments financiers ; de l'agrément et la délivrance de visas en autorisant l'exercice des activités des plateformes, des fonds et des intermédiaires (comme l'agrément des plateformes de financement participatif ou les visas pour les fonds d'investissement). En outre, elle conseille, accompagne assiste et oriente les entreprises économiques, les PME et les start-up sur les démarches réglementaires nécessaires pour accéder à ces canaux de financement.

Enfin, elle protège et assure la transparence en veillant à la sécurité des investisseurs, à la bonne gouvernance et à la prévention des abus ou des exercices illégaux d'activités financières.)

LES PRINCIPAUX MÉCANISMES DE FINANCEMENT ALTERNATIFS ENCADRÉS PAR LA COSOB

La COSOB supervise et déploie plusieurs dispositifs clés, notamment régis par ses textes récents (tels que le règlement 23-01 du 12 avril 2023 et le règlement 24-02 du 23 octobre 2024) :

Le financement participatif (Crowdfunding) qui est un mécanisme permettant la collecte de fonds auprès du grand public ou d'investisseurs via des plateformes numériques agréées. Il cible les start-up, porteurs de projets innovants et TPE/PME. Il y a également les Fonds Communs de Placement à Capital Risque (FCPR) qui sont un autre mécanisme, constituant les véhicules d'investissement collectif qui réunissent des capitaux pour prendre des participations dans le capital d'entreprises non cotées à fort potentiel. Il cible les jeunes pousses et projets à haute intensité technologique ou innovante.

L'autre dispositif est celui des Sociétés d'Investissement à Capital-Risque (SICAR) et il s'agit du mécanisme des sociétés financières ayant pour objet de placer leurs fonds propres ou levés dans la promotion de projets ou l'acquisition de participations en capital. Il cible les entreprises en phase de création ou de développement nécessitant du fonds propre plutôt que de l'endettement bancaire.

Le troisième dispositif concerne les titres verts (Green Bonds) et la finance durable.

C'est le mécanisme, cadre réglementaire dédié à l'émission de titres financiers orientés vers des projets écologiques et de transition énergétique.

Et enfin, le quatrième et dernier mécanisme est celui du marché boursier élargi et les mécanismes assouplis qui permet l'adaptation des conditions d'introduction en Bourse (comme la Bourse d'Alger) pour faciliter l'accès des PME, des start-up et des entités spécialisées.

Saïd Ben

Pourquoi prendre trop de café pourrait perturber votre cycle hormonal ?

Comme pour tout, l'excès n'est jamais sans impact sur la santé. Ainsi, boire trop de café pourrait perturber votre cycle hormonal.



UNE AUGMENTATION DU TAUX DE CORTISOL

« La caféine du café est liée à de l'acide chlorogénique, et c'est ce qui fait qu'elle arrive très rapidement dans le sang. Elle pénètre alors dans les glandes surrénales, qui vont ainsi libérer des hormones de stress. En résumé, la caféine va donc provoquer la libération d'hormones de stress dans l'organisme » commence la diététicienne et nutritionniste Anne Guillot. Or, un taux de cortisol trop élevé n'est pas sans conséquence. En effet, fabriqué en trop grande quantité ou de manière chronique peut avoir un impact néfaste sur la santé. « Une sécrétion trop importante de cortisol va venir perturber l'hypothalamus et donc l'hypophyse. Et cela va avoir un impact notamment sur la première partie du cycle, là où les hormones ont des rôles importants à jouer » explique l'association Kiffe ton cycle. « Un stress chronique pourra ainsi induire une ovulation retardée (phase folliculaire très longue), ou une ovulation de moins bonne qualité (et donc moins de progestérone, or un cycle menstruel équilibré repose sur l'équilibre entre œstrogènes et progestérone), ou pas d'ovulation du tout (et du coup pas du tout de progestérone) » poursuivent les expertes. Un fort taux de cortisol peut également avoir un impact sur les règles.

De plus, la production excessive de cortisol va avoir un impact direct sur la quantité de progestérone. Cela vient également accentuer un potentiel déséquilibre hormonale.

EXCÈS DE CORTISOL : UNE AGGRAVATION DU SYNDROME PRÉMENSTRUEL

Et ce n'est pas tout : en plus de bousculer votre équilibre hormonal, un taux de cortisol trop élevé pourrait aggraver les symptômes du syndrome prémenstruel. En effet, ce dernier est caractérisé par une combinaison de symptômes physiques et émotionnels, qui surviennent avant les règles. Trop de cortisol peut aggraver les sautes d'humeur, les crampes, les migraines, la rétention d'eau, l'irritabilité et la fatigue en perturbant l'équilibre des hormones sexuelles.

Un taux de cortisol trop important pourrait aussi aggraver les symptômes de la ménopause comme les bouffées de chaleur, l'insomnie, les sautes d'humeur et la sécheresse vaginale.

Voici pourquoi vous devriez éviter les édulcorants artificiels si vous avez des douleurs intestinales

L'idée des édulcorants est simple : offrir un goût sucré, sans les calories. Malheureusement, ces édulcorants artificiels auraient des impacts néfastes sur la santé, notamment au niveau du microbiote.

DES MODIFICATIONS DU MICROBIOTE INTESTINAL

Les édulcorants sont des substances qui donnent un pouvoir sucrant : un artifice voulu par les industriels pour donner un goût sucré, sans apport calorique. « Ces édulcorants pourraient modifier notre flore digestive, ce qu'on appelle le microbiote intestinal favorisant chez certains d'entre nous l'émergence de problèmes de poids voire de diabète. Il y a des interrogations qui sont suffisamment importantes pour être vigilants quant à une consommation abusive et répétée de ce type de produits » indique Arnaud Cocaul, médecin nutritionniste interrogé par France info. Les édulcorants les plus utilisés sont : l'acésulfame-K, l'aspartame, le cyclamate, la saccharine, les glycosides de stéviol, le sucralose et les sucres alcools ou polyols (incluant le mannitol, le sorbitol et le xylitol). Chacun aurait des effets différents sur le microbiote intestinal. Ainsi :

« Certains types d'édulcorants sont naturellement présents dans les aliments et peuvent causer des inconforts intestinaux chez les gens avec un syndrome de l'intestin irritable comme le mannitol et le sorbitol qui ont des propriétés prébiotiques et des effets laxatifs » explique la Fondation canadienne de la Santé digestive ;

L'aspartame pourrait modifier le microbiote : augmentation de la croissance des Bifidobacterium et Blautia coccoides et réduction du ratio Bacteroides/Prevotella ;

L'administration de la saccharine a augmenté l'abondance des bactéries Bacteroidetes, Turicibacter et Clostridialeset réduit celle des Firmicutes et des Akkermansia muciniphila, observations faites chez l'animal ou in vitro.

Cependant, il existe encore peut d'études scientifiques sur l'être humain. « Ainsi, la science doit continuer à évaluer leur effet potentiel sur le microbiote humain à court et à long terme. Plusieurs différences sont présentes entre les études dont le dosage, la population évaluée et le type d'études, ce qui limite la généralisation des résultats » conclut la Fondation canadienne de la santé digestive.

LES CONSÉQUENCES NÉFASTES DES ÉDULCORANTS

Récemment, l'Organisation mondiale de la Santé a alerté sur « les effets indésirables potentiels d'une utilisation à long terme des édulcorants de synthèse, tels qu'un risque accru de diabète de type 2 et de maladies cardiovasculaires ». En plus de ces effets néfastes, une utilisation régulière et importante d'édulcorants artificiels pourrait avoir d'autres conséquences comme une augmentation du risque de décès prématuré chez les adultes.

Combien de temps peut-on garder de la viande au congélateur ?

Les congélateurs sont très pratiques pour stocker des produits longtemps, sans risque de perte ou de changement de goût. Cependant, il n'est pas question de garder sa viande au froid indéfiniment.

VIANDE : ENTRE 2 À 18 MOIS DE CONSERVATION

Pour dépanner, pour ne pas gaspiller, pour plus tard… Les raisons d'utiliser un congélateur sont nombreuses. Et si cet électroménager est très pratique, il est important de respecter les délais de stockages. En ce qui concerne la viande, si vous ne disposez que d'un freezer, vous pourrez la conserver une à quatre semaines, maximum. Si vous avez un congélateur, les viandes peuvent être conservées plus longtemps, sans risques. Ainsi, il faut compter :

Quinze à dix-huit mois de conservation pour les viandes entières ou en portion ;

Deux à trois mois pour la viande hachée ;

Deux à trois mois pour la viande cuite.

Pour les poissons :

Vingt-quatre mois pour les poissons de mer ou d'élevage ;

Trois à six mois pour les poissons maigres ou gras ;

Vingt-quatre mois pour les poissons panés.

« Afin de respecter les durées de conservation, pensez à inscrire lisiblement la date de congélation sur l'emballage de vos produits » préconise l'Association nationale de défense des consommateurs et des usagers.

L'UFC Que Choisir recommande "Si vous possédez un congélateur armoire, rangez les aliments du même type ensemble. Dans un tiroir, regroupez ainsi les viandes. Faites de même pour les poissons, les légumes et les desserts".

Comment reconnaître qu'un aliment est « passé » ?

Il arrive parfois, qu'au moment de la décongélation, certains aliments ne soient plus consommables. Pour éviter les intoxications alimentaires, il est important de faire attention à quelques signes comme :

La présence de cristaux de glace : ces derniers sont le signe d'un emballage inadapté ou d'une rupture de la chaîne du froid. La texture et la saveur risquent d'être altérées. Il est préférable d'éviter de consommer le produit ;

L'aspect : une viande rouge ou de la charcuterie qui ne retrouvent pas leur couleur d'origine à la décongélation est le signe d'une congélation trop longue. Il est alors préférable de jeter le produit ;

Son odeur : fiez-vous à votre nez. Une odeur suspecte n'est pas bon signe, jetez le produit.

Prenez aussi le temps de prêter attention aux liquides au fond de votre congélateur. Elles peuvent être le signe qu'un produit s'est décongelé. Dans ce cas, les produits en contact peuvent être abîmés.

Quels aliments faut-il faire cuire avant de les congeler ?

Congeler ses aliments n'est pas si simple qu'il n'y paraît. En effet, beaucoup d'aliments nécessitent un minimum de préparation avant de rejoindre les bacs du congélateur.

LES 4 ALIMENTS QU'IL EST POSSIBLE DE CUISINER AVANT LA CONGÉLATION

La congélation est idéale pour garder longtemps des aliments très frais. Cette technique permet de conserver le goût, mais aussi la texture de chaque aliment. Si vous congelez vos produits très frais (sans attendre la veille de la date de péremption), il garde toutes ses vitamines. Il est possible de conserver fruit, viande, poisson, légume… directement sans avoir besoin de les cuisiner. Mais certains aliments ont besoin d'être préparés avant de rejoindre le bac du congélateur. C'est le cas de :

Des légumes : avant le congélateur, il est nécessaire de laver et de nettoyer vos légumes. Pour la plupart, il faudra les blanchir : cela inactive les enzymes et nuit aux microorganismes. Vous conservez également une certaine quantité de vitamines ;

Des fruits : essuyez-les sans les laver. Les pommes peuvent être blanchies. Les fruits de petits calibres peuvent être congelés directement, pour les autres, il est préférable de les dénoyautés et de les couper en morceaux. La compote, les coulis, les sirops peuvent être placés au congélateur ;

Des herbes : hachez-les avant de les congeler. Il est possible de les placer dans un bac à glaçons avec un peu d'eau ou du beurre. L'utilisation n'en sera que plus simple ;

Des viandes et des poissons : à congeler le plus frais possible. Il est possible de dégraisser la viande. Il faut vider et nettoyer les poissons ;

Attendez que votre préparation soit froide avant de la placer au congélateur. Cela vous permet de ne pas réchauffer les autres aliments déjà congelés.

QUELS ALIMENTS NE PEUT-ON PAS CONGELER ?

La congélation est tout un art. Ainsi, il n'est pas possible de placer tout et n'importe quoi dans son congélateur. Certains aliments supportent très mal les très basses températures. C'est le cas des œufs, des légumes riches en eau comme les concombres ou les tomates, des fruits riches en eau comme la pastèque ou le melon. Les fromages frais et à pâte molle, les tubercules et les yaourts ou crèmes desserts ne vont pas non plus au congélateur.

GAZA SOUS LES BOMBES ET SOUS LA PLUIE

Deux martyrs à Khan Younès, quatre morts à Deir al-Balah

La bande de Gaza a vécu une nouvelle journée meurtrière ce dimanche, où la violence militaire israélienne s'est conjuguée à la catastrophe humanitaire provoquée par les intempéries hivernales.



Deux Palestiniens, dont une femme, ont été tués dans un bombardement à Khan Younès, tandis que le bilan de l'effondrement d'une falaise de sable sur des tentes de déplacés à Deir al-Balah s'est alourdi à quatre martyrs, dont trois enfants. Au même moment, en Cisjordanie occupée, des colons ont attaqué une communauté bédouine près de Khan al-Ahmar. Deux Palestiniens ont été tués dimanche soir lors d'un bombardement israélien visant l'ouest de la ville de Khan Younès, dans le sud de la bande de Gaza. Selon une source médicale dans la bande de Gaza, deux Palestiniens, dont une femme, ont été tués et plusieurs autres blessés après qu'un drone israélien a bombardé un groupe de Palestiniens aux abords des tours de Taïba, à l'ouest de Khan Younis. L'attaque, qui a visé un rassemblement de civils, s'inscrit dans une série de frappes quasi quotidiennes qui continuent de frapper l'enclave malgré les appels internationaux à la retenue. Les équipes médicales, déjà débordées par le manque de médicaments et de carburant pour les hôpitaux, ont transporté les blessés vers les quelques structures encore partiellement opérationnelles dans le sud de la bande. Khan Younès, qui abrite des centaines de milliers de déplacés venus du nord de Gaza, est devenue l'une des zones les plus densément peuplées au monde. Chaque frappe y provoque un nombre élevé de victimes. Dans le centre de la bande de Gaza, le drame humanitaire a pris une autre forme, tout aussi meurtrière. Le bilan des victimes de l'effondrement d'une falaise de sable sur des tentes abritant des personnes déplacées, dans le camp « Ard al-Ribat » à Deir al-Balah, s'est alourdi ce dimanche soir, pour atteindre quatre morts, dont une femme et trois enfants. Des sources médicales ont confirmé le décès de trois enfants, portant le nombre total de victimes à quatre, après le décès d'une femme plus tôt dans la journée. Les équipes de secours poursuivent actuellement les opérations de recherche et de fouille sur les lieux. Les équipes de secours avaient précédemment annoncé avoir extrait vivantes cinq personnes blessées, tandis que les recherches se poursuivent pour retrouver d'éventuelles personnes disparues. Cet incident survient alors que les souffrances des personnes déplacées dans la bande de Gaza s'aggravent. Les fortes pluies et la dépression météorologique qui frappent la région ont provoqué l'inondation de tentes et endommagé des centres d'hébergement. Des milliers de familles vivent depuis des mois dans des tentes de fortune, faites de bâches et de tissus, incapables de résister au vent et à la pluie.

DES APPELS URGENTS POUR UN HIVER MEURTRIER

Des appels urgents sont lancés pour une intervention immédiate, visant à fournir des abris sûrs ainsi que des équipements nécessaires pour l'hiver. Des organisations nationales et internationales ont mis en garde contre le risque d'effondrement de plus de 2 000 bâtiments, déjà endommagés, fissurés ou menaçant ruine, alors que les pluies et les vents violents persistent, faisant peser une menace directe sur la vie des habitants. Le président du Conseil national palestinien, Rawhi Fattouh, a appelé à une action internationale urgente et contraignante pour fournir des logements temporaires, des tentes, des abris et des moyens de chauffage. Il a également exigé que l'aide humanitaire puisse entrer sans aucune restriction, alertant sur les conséquences graves du maintien de centaines de milliers de personnes déplacées dans des tentes vétustes, incapables de les protéger du froid et de la pluie. De son côté, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations unies (OCHA) a mis en garde, hier samedi, contre les risques encourus par les familles déplacées vivant dans des zones exposées aux inondations ou dans des bâtiments endommagés par les fortes pluies. Il a souligné l'insuffisance des stocks d'aide disponibles et a appelé à autoriser immédiatement l'acheminement de matériel pour l'hiver, ainsi qu'à fournir des financements supplémentaires pour la réponse humanitaire. Dans la bande de Gaza, plus de 80% des habitations ont été détruites ou endommagées. Les déplacés, estimés à plus de 1,9 million de personnes, n'ont nulle part où aller. La pluie qui s'abat actuellement sur l'enclave transforme les camps en bourbiers, détruit les quelques biens qui restaient aux familles et propage les maladies, notamment chez les enfants.

EN CISJORDANIE, LES ATTAQUES DE COLONS SE POURSUIVENT À KHAN AL-AHMAR

Par ailleurs, des colons ont attaqué les habitations de citoyens au sein d'une communauté bédouine située dans la zone d'Al-Tabna, près de Khan al-Ahmar, au sud-est de Jérusalem occupée. Les colons ont jeté des pierres sur les habitants, avant que ces derniers ne leur tiennent tête et ne les contraignent à se retirer. Le gouvernorat de Jérusalem a rapporté que l'attaque a été lancée depuis l'un des avant-postes coloniaux établis dans la zone et a visé les maisons des citoyens de la communauté. Il a précisé que les habitants ont fait face aux colons, les obligeant ainsi à quitter les lieux.

La communauté bédouine des environs de Khan al-Ahmar est régulièrement la cible d'agressions de la part de colons, qui s'en prennent aux zones résidentielles et harcèlent les habitants.

Ces actes s'inscrivent dans une stratégie de pression visant à déplacer les communautés bédouines de la région. La zone de Khan al-Ahmar est particulièrement visée par l'expansion coloniale, en raison de sa position stratégique à l'est de Jérusalem, sur la route reliant Jérusalem à Jéricho. Son contrôle permettrait de couper la Cisjordanie en deux et d'isoler Jérusalem-Est.

Depuis plusieurs mois, les organisations de défense des droits humains documentent une recrudescence des violences de colons en Cisjordanie occupée, avec des attaques contre des personnes, des oliviers, des maisons et du bétail, souvent en présence de l'armée israélienne.

Entre le bombardement de Khan Younès, l'effondrement meurtrier de Deir al-Balah et l'attaque de Khan al-Ahmar, cette journée de dimanche résume à elle seule la double peine imposée aux Palestiniens : une guerre qui continue de tuer sous les bombes, et une catastrophe humanitaire qui tue sous la pluie, dans des tentes qui ne protègent plus, face à un hiver qui ne fait que commencer.

AL-AZHAR LANCE UN APPEL URGENT POUR SAUVER LES PERSONNES DÉPLACÉES À GAZA FACE À LA RIGUEUR DE L'HIVER ET À L'INONDATION DES TENTES

Al-Azhar Al-Sharif a lancé un appel urgent aux organismes humanitaires, aux organisations internationales, aux pays arabes et islamiques ainsi qu'à leurs peuples, les exhortant à agir sans délai pour briser le blocus imposé à la bande de Gaza.

Il appelle à la mise en place de ponts d'approvisionnement immédiats pour acheminer, sans entrave, des tentes résistantes à la pluie, des équipements hivernaux, des systèmes de chauffage, de la nourriture et des médicaments, afin de sauver la vie des civils et d'accomplir un devoir à la fois humanitaire et religieux.

Dans un communiqué publié ce dimanche, Al-Azhar a exprimé sa profonde douleur face à l'aggravation de la tragédie humanitaire que vivent les habitants de la bande de Gaza, en particulier les personnes déplacées dans les camps et les centres d'hébergement. Cette situation est exacerbée par des conditions météorologiques sévères et des pluies torrentielles qui ont inondé des milliers de tentes vétustes, piégeant enfants, femmes, personnes âgées et malades dans un froid glacial, en l'absence d'abris adéquats, de moyens de chauffage et de carburant.

Al-Azhar a souligné que le fait que des centaines de milliers de civils, dont des nourrissons, soient exposés à des vagues de froid intense, dans des tentes inondées et privés des conditions d'hébergement les plus élémentaires, exige une intervention internationale urgente et un sursaut de la conscience humaine. Il appelle les gouvernements, les institutions et les peuples du monde entier à assumer leurs responsabilités face à la tragédie que subit la population de Gaza.

Al-Azhar a insisté sur le fait que ces scènes humanitaires déchirantes ne doivent pas être réduites à de simples informations passagères sans susciter d'action concrète. Il a appelé à soutenir les personnes sinistrées, à préserver leur dignité et à garantir leur droit à la vie.

Il convient de noter que la situation humanitaire dans la bande de Gaza s'aggrave avec l'arrivée de l'hiver, dans un contexte marqué par le déplacement continu d'un grand nombre de personnes, les dommages causés aux habitations et aux infrastructures, et le fait que de nombreuses familles dépendent de tentes et de centres d'hébergement dépourvus de protection adéquate contre la pluie et le froid.

Les conditions météorologiques rigoureuses accentuent la souffrance des personnes déplacées, en particulier les enfants, les malades et les personnes âgées, alors qu'il est urgent et nécessaire de leur fournir, de manière régulière, des abris, du carburant, des produits de première nécessité et des fournitures médicales.

LA COP31 À ANTALYA

L'Algérie participe avec un « programme exceptionnel »



La 31e Conférence des Nations unies sur les changements climatiques (COP31), qui s'est ouverte lundi à Antalya, en Turquie, sera cruciale pour transformer les engagements climatiques mondiaux en actions concrètes, mais aussi pour une décarbonation opérationnelle et la transition vers des économies plus écologiques. Les travaux débuteront au sein de l'Antalya Expo Center, avec la séance d'ouverture officielle, suivie du lancement immédiat des sessions techniques. Alors que la Turquie assure l'accueil et la présidence de l'événement (9-20 novembre), l'Australie, agissant en étroite concertation avec les Etats insulaires du Pacifique, pilote le volet technique des négociations.

Les 11 et 12 novembre se tiendra le Sommet mondial des dirigeants, réunissant les chefs d'Etat et de gouvernement pour insuffler l'impulsion politique nécessaire aux négociations. Du 16 au 20 novembre, le segment ministériel de haut niveau ouvrira une seconde semaine décisive où les ministres de l'Environnement s'engageront directement pour débloquer les arbitrages finaux. L'électrification globale constitue l'axe sectoriel prioritaire de cette édition, matérialisé par l'initiative « 35 by 35 » qui ambitionne un basculement massif vers les mobilités et les infrastructures électriques d'ici 2035. Les discussions porteront également sur la transition énergétique juste, à travers la définition de mécanismes financiers et techniques garantissant que l'abandon progressif des énergies fossiles ne freine pas le développement économique des nations les plus vulnérables.

Une attention particulière sera, en outre, accordée à la résilience des ressources vitales, avec le déploiement d'initiatives ciblées sur la sécurité alimentaire, la gestion de la rareté de l'eau, la décarbonation de l'industrie lourde et la préservation des écosystèmes océaniques.

A Antalya, les délégations devront impérativement transformer les engagements textuels antérieurs en feuilles de route exécutoires. Cela implique en premier lieu l'évaluation et la soumission formelle de la version 3.0 des Contributions Déterminées au niveau National (CDN), qui fixent les trajectoires nationales de réduction des gaz à effet de serre pour la prochaine décennie. Les débats s'annoncent par ailleurs complexes autour du mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (MACF) et de l'intégration des barrières tarifaires climatiques dans les règles du commerce multilatéral. L'enjeu central de cette conférence réside dans la capacité des Etats à agir face aux avertissements scientifiques annonçant un dépassement temporaire du seuil critique de réchauffement de 1,5 degré. Les discussions devront toutefois composer avec des contraintes géopolitiques majeures, à commencer par le financement climatique destiné aux pays du Sud, point de friction persistant concernant l'accès aux fonds d'adaptation et de compensation des pertes et dommages.

L'Algérie participera à la COP31 avec un « programme exceptionnel» destiné à mettre en lumière les avancées significatives accomplies dans l'édification de son cadre national d'action climatique, en parfaite adéquation avec ses engagements internationaux.

Récemment mis en relief par la ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Kaouter Krikou, lors d'un atelier national sur le financement climatique et les marchés du carbone, ce programme consacre l'intégration systématique de la dimension climatique dans les politiques publiques de développement. Pour l'Algérie, qui a déposé la version actualisée de sa Contribution Déterminée au niveau National (CDN) auprès du secrétariat de la CCNUCC, l'action climatique est désormais appréhendée comme un levier de diversification économique et d'investissement productif conforme aux priorités nationales.

La stratégie nationale en la matière, qui sera présentée à Antalya, repose sur des piliers techniques et institutionnels majeurs, à commencer par le Plan national d'adaptation aux changements climatiques (PNACC) à l'horizon 2035. Elaboré en coordination intersectorielle avec l'accompagnement des Nations unies, ce plan sert de document de référence pour le diagnostic des risques et l'application des mesures nécessaires. Parallèlement, l'Algérie mise sur la consolidation de ses systèmes de mesure, de notification et de vérification (MRV), ainsi que sur l'amélioration du système national de surveillance et d'alerte, tout en renforçant son partenariat avec les instances onusiennes.

La COP31 sera également un cadre propice pour l'Algérie pour contribuer activement aux débats internationaux pour concevoir « une stratégie nationale intégrée », capable de définir les normes régissant les marchés du carbone selon une «approche participative », assurant un équilibre strict entre le développement économique national et la préservation écologique, a souligné Mme Krikou.

Face à une transition climatique qui redéfinit les flux d'investissement et les modes de production mondiaux, l'Algérie entend ainsi réaffirmer à Antalya s a position en faveur d'une « gouvernance climatique internationale juste, solidaire et respectueuse des choix souverains de développement ».

R. N.

ALGERIAN QATARI STEEL DE BELLARA

Plus de 545 000 tonnes de produits sidérurgiques exportées en 2026

Les exportations de la société Algerian Qatari Steel (AQS), située dans la zone industrielle de Bellara, dans la commune d'El Milia, wilaya de Jijel, ont atteint 545 000 tonnes de produits sidérurgiques depuis le début de l'année 2026, indique un communiqué publié dimanche par cette société. Un chiffre qui place le complexe de Bellara parmi les locomotives industrielles du pays et qui confirme, mois après mois, que la diversification de l'économie nationale n'est plus un slogan, mais une réalité mesurable en tonnes, en dollars et en parts de marché conquises à l'international.

545 000 TONNES POUR PLUS DE 274 MILLIONS DE DOLLARS

Le document précise que les exportations de la société AQS ont atteint, entre le début de l'année 2026 et le mois de novembre courant, 545 000 tonnes représentant une valeur de plus de 274 millions de dollars américains. Un chiffre qui reflète, selon cette source, le développement continu des capacités de production et d'exportation de la société qui a réussi à renforcer la présence de ses produits sur les marchés internationaux. En moins de onze mois, le complexe de Bellara a donc expédié l'équivalent de plus d'un demi-million de tonnes d'acier vers l'étranger. Il s'agit de produits finis et semi-finis destinés à la construction, aux infrastructures, à l'industrie et aux grands chantiers, des segments où la concurrence est rude et où seuls les producteurs capables de garantir la qualité, la régularité et des prix compétitifs parviennent à s'imposer durablement. Pour l'Algérie, qui a longtemps dépendu presque exclusivement des hydrocarbures pour ses recettes en devises, ces 274 millions de dollars représentent bien plus qu'une performance d'entreprise. Ils symbolisent l'émergence d'un second pilier exportateur, industriel, ancré dans la transformation locale des ressources et dans la valorisation du savoir-faire national.

UNE SEMAINE RECORD VERS L'ARABIE SAOUDITE ET LA LITUANIE

La dynamique ne faiblit pas. Au contraire, elle s'accélère en cette fin d'année.

Depuis le début de la semaine en cours, AQS a exporté 99 470 tonnes de divers produits en acier pour une valeur totale dépassant les 39 millions de dollars américains, vers l'Arabie saoudite et la Lituanie, ajoute le même communiqué.

En quelques jours seulement, près de 100 000 tonnes ont ainsi quitté le port de Jijel et les terminaux logistiques de Bellara à destination de deux marchés très différents, mais tout aussi exigeants : l'Arabie saoudite, géant régional en plein boom de construction avec ses mégaprojets, et la Lituanie, porte d'entrée vers le marché européen, soumis aux normes les plus strictes en matière de qualité, de traçabilité et d'empreinte environnementale.

Réussir à placer simultanément de tels volumes sur ces deux marchés démontre la capacité d'AQS à s'adapter aux cahiers des charges les plus variés, à respecter les délais de livraison et à rivaliser avec les grands producteurs turcs, chinois, indiens et européens. Cette performance hebdomadaire illustre également l'efficacité de la chaîne logistique mise en place autour de Bellara : production en continu, stockage, transport ferroviaire et routier vers les ports, manutention et expédition maritime. Chaque maillon compte quand il s'agit d'exporter près de 100 000 tonnes en une semaine.

UN ACTEUR CENTRAL DE LA SIDÉRURGIE ALGÉRIENNE

Ces résultats confirment, selon le document, la place qu'occupe désormais la société AQS qui s'affirme en tant qu'un des principaux acteurs du secteur de la sidérurgie en Algérie, et qui confirme son rôle central dans la valorisation des ressources et des capacités industrielles nationales, ainsi que dans la diversification de l'économie nationale et le renforcement des revenus des exportations hors hydrocarbures. Implanté à Bellara, dans la commune d'El Milia, le complexe est devenu en quelques années le symbole de la nouvelle industrie algérienne. Avec une capacité de production de plusieurs millions de tonnes par an, il alimente à la fois le marché national, pour réduire la facture des importations d'acier, et les marchés extérieurs, pour générer des devises. La sidérurgie est un secteur stratégique. Elle conditionne la construction de logements, de barrages, de ponts, de routes, d'usines, de lignes ferroviaires. Elle est au cœur de la souveraineté industrielle. En produisant localement un acier de qualité, l'Algérie réduit sa dépendance, crée des emplois qualifiés à Jijel et dans tout l'est du pays, forme des ingénieurs, des techniciens et des ouvriers spécialisés, et construit un écosystème de sous-traitants autour du complexe. AQS, fruit d'un partenariat algéro-qatari, incarne aussi l'attractivité de l'Algérie pour les investissements étrangers dans l'industrie lourde. Le choix de Bellara, sa montée en puissance et sa réussite à l'exportation envoient un signal fort aux investisseurs : l'Algérie peut accueillir, faire réussir et faire exporter de grands projets industriels.

LA DIVERSIFICATION HORS HYDROCARBURES, UNE PRIORITÉ NATIONALE

Depuis plusieurs années, les autorités algériennes ont fait de la diversification des exportations hors hydrocarbures une priorité nationale. L'objectif est clair : ne plus dépendre uniquement du pétrole et du gaz, dont les prix sont volatils et décidés sur des marchés internationaux, et construire une économie plus résiliente, plus créatrice d'emplois et plus tournée vers la transformation. Dans cette stratégie, l'acier joue un rôle de premier plan, aux côtés des engrais, du ciment, des produits agroalimentaires, des produits pharmaceutiques et de l'électroménager. Les performances d'AQS à Bellara, mais aussi celles d'autres complexes sidérurgiques du pays, montrent que l'Algérie est en train de passer du statut d'importateur net d'acier à celui d'exportateur net. Les 545 000 tonnes exportées depuis janvier, et les 274 millions de dollars générés, s'ajoutent ainsi aux résultats enregistrés dans d'autres filières et contribuent à l'amélioration de la balance commerciale hors hydrocarbures.

S'OUVRIR À DE NOUVEAUX MARCHÉS

Le communiqué d'AQS met également en avant l'engagement de la société à poursuivre le développement de son activité d'exportation et à s'ouvrir sur de nouveaux marchés internationaux, ce qui renforcera la compétitivité du produit algérien et consolidera sa présence en tant que produit industriel répondant aux exigences des marchés mondiaux.

Cette ouverture est essentielle. Le marché mondial de l'acier est cyclique et fortement concurrentiel. Pour durer, il faut diversifier les destinations, ne pas dépendre d'un seul client ou d'une seule région, et investir en permanence dans la qualité, la réduction des coûts énergétiques et la décarbonation de la production.

L'exportation vers la Lituanie, en particulier, ouvre la porte à d'autres pays de l'Union européenne, où la demande en acier pour la construction durable, les énergies renouvelables et les infrastructures vertes est en forte croissance. L'exportation vers l'Arabie Saoudite, elle, ancre AQS dans le marché du Golfe, l'un des plus dynamiques au monde.

À Bellara, la fin d'année 2026 s'annonce donc sous le signe de la consolidation. Avec plus d'un demi-million de tonnes déjà exportées, AQS aborde les dernières semaines de l'exercice avec des carnets de commandes remplis et une ambition affichée : faire de l'acier algérien une référence sur les marchés internationaux et un pilier durable des exportations hors hydrocarbures de l'Algérie.

Hamza B.

TRIBUNAL DE SIDI M'HAMED (ALGER) :

4 individus placés en détention provisoire pour spéculation illicite sur l'huile alimentaire

Le juge d'instruction près le pôle judiciaire spécialisé du tribunal de Sidi M'hamed a ordonné, dimanche, le placement en détention provisoire de 4 individus, dans une affaire de spéculation illicite sur l'huile alimentaire subventionnée destinée à la consommation humaine, indique un communiqué du parquet de la République près le même tribunal.



"Conformément aux dispositions de l'article 19 du Code de procédure pénale, le parquet de la République près le pôle judiciaire spécialisé du tribunal de Sidi M'hamed informe l'opinion publique qu'à la suite de l'enquête préliminaire menée par la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de Chaïba (Tipasa), un groupe criminel composé de cinq indivius a été arrêté pour spéculation illicite sur l'huile alimentaire subventionnée destinée à la consommation humaine et détournement de sa destination privilégiée, en la revendant au propriétaire d'une société commerciale spécialisée dans la production de chips", précise la même source.

"Il s'agit des dénommés Karoui Lamouri Abdelwahed, âgé de 30 ans, Bouguerine Abderrahmane, âgé de 41 ans, Hadj Moussa Tahar, âgé de 57 ans, gérant d'une entreprise de production de chips, et Haddad Abdelhafid, âgé de 41 ans, responsable des achats au sein de la même entreprise. Quant au dénommé Karoui Houssam Eddine, âgé de 27 ans, il demeure en état de fuite, son identité complète ayant été établie", selon la même source. Dans le cadre de cette opération, il a également été procédé à la saisie des éléments suivants :"Un camion transportant quatre citernes d'une capacité de 1 000 litres chacune, contenant environ 3 500 litres d'huile subventionnée, après transvasement dans lesdites citernes, sans factures et destinés à la spéculation illicite. Il s'agit également d'un entrepôt dans lequel ont été saisis cinquante (50) bidons de cinq litres remplis d'huile subventionnée, des marques Safia Agrodiv et Sim, ainsi que six (6) citernes vides d'une capacité de 1 000 litres chacune, contenant des résidus d'huile, un chariot élévateur destiné à la manutention et au chargement des citernes remplies, un autre camion transportant environ 350 bidons vides de marque "Lalla Fatima", fabriqués par la société NIDAO, ainsi que 350 autres bidons vides de marque "Zitna", fabriqués par la société SIM. Ces emballages étaient destinés à la spéculation illicite et étaient dépourvus de factures", selon le communiqué.

"En date du 8 novembre 2026, et après la présentation des suspects devant le parquet de la République, des poursuites judiciaires ont été engagées à leur encontre dans le cadre d'une information judiciaire pour les délits de spéculation illicite, de détournement d'un produit de sa destination privilégiée, de défaut de facturation et de blanchiment d'argent". "Après avoir entendu les mis en cause, le juge d'instruction a ordonné leur placement en détention provisoire", conclut le communiqué.

DJEN DJEN

Le Patrouilleur de haute mer "ITS BETTICA P-492" de la marine italienne accoste au port

Le Patrouilleur de haute mer "ITS BETTICA P-492" de la marine italienne a accosté au port de Djen Djen, à Jijel, dans une escale d'une durée de 5 jours où l'exercice conjoint "Medex-I-26" sera exécuté, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale. "Dans le cadre de la concrétisation du programme de la coopération militaire bilatérale avec l'Italie et en exécution de l'exercice "Medex-I-26", le Patrouilleur de haute mer "ITS BETTICA P-492", de la marine italienne, a accosté le 8 novembre 2026 au port de Djen Djen à Jijel, dans une escale d'une durée de 5 jours, où l'exercice "MEDEX-I-26" sera exécuté", précise la même source. A l'occasion de cette escale, "le Commandant du navire italien et la délégation accompagnatrice ont effectué une visite de courtoisie à Monsieur le Commandant de la Façade maritime Est en 5ème Région militaire, où les deux parties ont discuté des moyens à même de promouvoir la coopération bilatérale et de consolider l'échange d'expériences entre les marines algérienne et italienne". "L'exécution de cet exercice conjoint constituera une opportunité pour l'échange d'expériences et la consolidation de la coopération entre les marines des deux pays", ajoute le communiqué du MDN.

TRAVAUX PUBLICS :

Installation de 24 directeurs de wilaya dans le cadre de promotions et de mutations

Les cérémonies d'installation des directeurs, concernés par les promotions et les mutations ayant touché les directeurs des travaux publics dans 24 wilayas, se sont déroulées dans le cadre du renforcement de l'efficacité de la gestion locale et du suivi de la réalisation des projets de développement du secteur, a indiqué un communiqué du ministère des Travaux publics et des Infrastructures de base.

Cette opération, décidée par le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a concerné la promotion de 13 cadres au poste de directeur des travaux publics dans les wilayas, ainsi que la mutation de 11 directeurs vers d'autres wilayas, précise le communiqué.

Les cérémonies d'installation se sont déroulées dans plusieurs wilayas concernées, en présence de cadres centraux du ministère et des walis. L'opération se poursuivra lundi dans les wilayas restantes.

Ces changements visent à insuffler une nouvelle dynamique à la performance des directions de wilaya et à améliorer leur gestion, à même de contribuer à l'amélioration de la qualité de réalisation des projets, au respect des délais d'exécution et au renforcement de l'efficacité du service public.

Cette opération s'inscrit dans le cadre des efforts du secteur visant à consacrer les principes de compétence et de mérite, à valoriser les ressources humaines et à renforcer les performances des structures locales.

Ces changements se poursuivront à l'avenir en fonction des exigences de gestion et des besoins du secteur, conclut le communiqué.

DURANT CETTE SAISON AGRICOLE À SIDI BEL-ABBES

Production prévisionnelle de près de 2.5 millions de qx de céréales

La production globale des différentes variétés de céréales dans la wilaya de Sidi Bel-Abbes devrait atteindre près de 2.5 millions de quintaux (qx), au titre de la saison agricole 2026-2027, durant laquelle la campagne de labours-semailles cible une superficie de plus de 132.000 hectares, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. Le suivi du déroulement de la campagne de labours-semailles et les moyens d'atteindre les objectifs fixés, ainsi que le renforcement de la sécurité alimentaire et l'approvisionnement du marché en produits de large consommation, ont été au centre d'une séance de travail élargie présidée, dimanche soir, par le wali, Kamel Hadji, consacrée à l'évaluation des dispositions prises pour assurer la réussite de la saison agricole et au suivi de la régulation du marché, notamment pour la pomme de terre, en application des conclusions de la dernière réunion ministérielle conjointe. Dans ce contexte, le chef de l'exécutif a insisté sur la nécessité d'un accompagnement de proximité des agriculteurs sur le terrain et la mobilisation de tous les moyens et équipements nécessaires, en coordination avec les Coopératives de céréales et de légumes secs (CCLS), tout en incitant les producteurs à s'engager activement dans la campagne et en les sensibilisant à l'importance d'un ensemencement précoce afin de garantir un meilleur rendement. Concernant la régulation du marché, le responsable a souligné l'impératif d'une mise à jour rigoureuse et régulière des données sur la plateforme numérique nationale dédiée au suivi quotidien des prix et de la disponibilité des produits, avec l'intensification des sorties de contrôle pour lutter contre toute forme de spéculation. Il a également appelé à renforcer la coordination directe avec les producteurs de pomme de terre et à dynamiser le rôle du marché de gros des fruits et légumes, afin de préserver la stabilité des prix et d'assurer un approvisionnement continu au profit des consommateurs. Cette réunion a vu la participation de divers acteurs des secteurs agricole et commercial, aux côtés des directeurs exécutifs concernés, des représentants des chambres professionnelles, des syndicats des agriculteurs et des commerçants, ainsi que des gérants de chambres froides de la wilaya.

EL MOUDJAHID

IL TENTE D'INSTRUMENTALISER LES INSTITUTIONS DE L'UE CONTRE L'ALGÉRIE :

Paris en chef d'orchestre clandestin

Une démarche qui n'a jamais existé, des demandes d'explication qui n'ont jamais été formulées, et, pourtant, une déclaration publique qui prétend leur donner corps. C'est toute la singularité de l'affaire du prétendu questionnement européen sur la coopération militaire algéro-nigérienne.



À l'origine de cette séquence, Anouar El-Anouni, un franco-marocain qui se présente comme porte-parole de l'Union européenne. Ce dernier a affirmé que Bruxelles cherchait à obtenir des éclaircissements sur la portée, les objectifs et le fondement juridique du déploiement d'unités de l'Armée nationale populaire au Niger. Une déclaration qui, loin de relever d'un simple dérapage diplomatique, s'inscrit dans une tentative de placer les choix souverains de l'Algérie sous le regard et l'appréciation de Bruxelles, sur fond de crispations françaises face à la recomposition des rapports de force au Sahel. Or, des sources autorisées ont formellement démenti auprès de l'agence Algérie presse service (APS) toute démarche de ce type auprès des autorités algériennes. Aucune demande d'explication, aucune requête officielle ni échange diplomatique correspondant aux propos du porte-parole n'ont été enregistrés. Plus encore, les mêmes sources ont précisé que, si une telle initiative avait effectivement été entreprise, l'Algérie l'aurait catégoriquement rejetée, considérant qu'elle constituerait une ingérence inacceptable dans les affaires intérieures et les choix souverains d'un État indépendant.

Pourquoi cette déclaration maintenant ? Qui avait intérêt à faire croire à l'existence d'une démarche européenne qui n'a jamais eu lieu ? La question mérite d'être posée, d'autant que les circonstances dans lesquelles cette déclaration a été faite sont loin d'être anodines. Quelques éléments, pour mieux comprendre : le texte écrit d'Anouar El-Anouni a été lu en réponse à une question posée par un journaliste français. Ce qui renforce l'idée d'une séquence soigneusement orchestrée, bien éloignée d'un simple échange journalistique spontané et innocent. Cette mise en scène révèle, avant tout, une offensive française persistante contre l'Algérie, qui semble ne connaître aucune limite.

La France paraît désormais incapable de digérer les évolutions géopolitiques qui consacrent la souveraineté des États africains et la recomposition des rapports de force dans la région du Sahel. Paris semble même chercher à déplacer cette confrontation sur le terrain européen, en tentant d'instrumentaliser les institutions de l'UE, pour donner une dimension collective à son hostilité envers l'Algérie. Une chose est certaine : l'Afrique d'aujourd'hui n'est plus celle que Paris pouvait considérer comme son arrière-cour. Si la coopération entre deux États africains souverains suscite autant de crispations, c'est parce qu'elle échappe aux circuits d'influence traditionnels de l'ancienne puissance coloniale. La France, qui s'est longtemps présentée comme une puissance incontournable sur le continent africain, peine aujourd'hui à accepter l'effacement progressif de son influence. Du Mali au Burkina Faso, du Niger à d'autres capitales africaines, les ruptures diplomatiques, les départs des forces françaises et la remise en question des accords hérités de l'époque postcoloniale témoignent d'un changement profond. Les peuples africains ne veulent plus d'une relation fondée sur la dépendance, les injonctions et les intérêts à sens unique. Et cette volonté de reprendre la maîtrise de leur destin s'appuie aussi sur une mémoire qui ne s'efface pas. Les peuples africains n'oublient ni les massacres coloniaux, ni les répressions sanglantes, ni les spoliations, encore moins les crimes commis sur leur continent. L'histoire ne se réécrit pas avec une gomme, encore moins au gré des intérêts du moment. Aujourd'hui, l'Afrique entend écrire sa propre histoire avec son propre narratif. Elle ne demande plus la permission de choisir ses partenaires ou celle de défendre ses intérêts stratégiques. L'Algérie inscrit pleinement son action dans cette dynamique continentale. Sa coopération militaire avec le Niger, à la demande des autorités de ce pays frère et dans le cadre d'un accord bilatéral, relève d'un choix souverain entre deux États qui partagent des frontières, des préoccupations sécuritaires et des intérêts stratégiques communs. Elle répond à des impératifs régionaux concrets et ne nécessite ni validation extérieure ni tutelle. Les deux pays sont les premiers concernés par la sécurité de leur environnement commun et les mieux placés, pour déterminer les formes de leur coopération qui n'a besoin ni de validation ni de tutelle. Il semble pourtant que, pour certains responsables français, voir l'Algérie agir conformément à ses intérêts régionaux, sans que Paris puisse lui imposer son agenda, soit devenu insupportable. La France aurait tout intérêt à comprendre que son influence ne se reconstruira ni par les pressions diplomatiques ni par les campagnes de suspicion, encore moins par la mobilisation de relais institutionnels, pour questionner les décisions souveraines de pays africains. Quant à l'Algérie, elle n'a aucune raison de renoncer à ses principes ni à ses intérêts stratégiques, pour satisfaire les inquiétudes de ceux qui ont perdu leurs privilèges sur le continent. Paris doit se faire à cette idée : l'Afrique n'est plus à prendre. Elle est à respecter. Quant à l'Algérie, son indépendance n'est pas négociable, sa souveraineté non plus.

L'ALGERIE AUJOURD'HUI

MAUSOLÉES ROYAUX DE L'ALGÉRIE ANTIQUE

Une nouvelle étape franchie vers leur classement à l'Unesco

La candidature des mausolées royaux de l'Algérie antique à l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial de l'Unesco vient de franchir une étape importante. Le Centre du patrimoine mondial a confirmé la conformité du dossier algérien aux exigences techniques requises, ouvrant ainsi la voie à son évaluation par les organes consultatifs compétents, a annoncé, hier, le ministère de la Culture et des Arts dans un communiqué. Portant sur cinq monuments funéraires royaux datant du IVe siècle avant J.C. au VIe siècle après J.-C., cette candidature a été jugée conforme aux orientations opérationnelles de la Convention du patrimoine mondial de 1972. Le dossier regroupe cinq ensembles monumentaux, à savoir le mausolée royal d'Imedghassen dans la wilaya de Batna, le mausolée royal de Massinissa à El Khroub dans la wilaya de Constantine, le mausolée royal de Siga dans la wilaya d'Aïn Témouchent, le monument funéraire d'Abalessa-Tin Hinan à Tamanrasset, ainsi que des mausolées de Djeddar à Frenda dans la wilaya de Tiaret. " Cette avancée revêt une importance particulière au regard du nombre de candidatures retenues à l'échelle internationale. Sur les 60 dossiers déposés, seuls 35 ont, en effet, été acceptés et transmis aux organes consultatifs compétents pour la poursuite de la procédure d'évaluation ", précise le communiqué. Pour le ministère, cette étape constitue " une avancée encourageante vers la reconnaissance internationale de la valeur exceptionnelle de ces témoignages qui incarnent la profondeur historique, ainsi que la richesse architecturale et civilisationnelle de l'Algérie depuis l'Antiquité ". C'est donc un nouveau pas dans le " processus de mise en valeur, de protection et de promotion du patrimoine culturel algérien au sein du patrimoine mondial de l'humanité ", conclut le communiqué.

LA NOUVELLE REPUBLIQUE

MAINTIEN DE LA PAIX

Après 35 ans de présence au Sahara occidental

Après 35 ans de présence au Sahara occidental Maintien de la paix Créée en 1991 pour accompagner un cessez-le-feu entre le Maroc et le Front Polisario, la MINURSO n'aura jamais organisé le référendum d'autodétermination prévu à son origine. Sa disparition met fin à plus de trois décennies de surveillance militaire onusienne dans un territoire où les hostilités ont repris en 2020. Une résolution américaine, favorable à une transformation de la mission et à une solution fondée sur l'autonomie sous souveraineté marocaine, s'est heurtée au veto russe. Un texte concurrent présenté par Moscou, qui proposait de reconduire pour une durée d'un an le mandat de la mission, n'a pas recueilli les neuf voix nécessaires à son adoption. Cette paralysie diplomatique a déjà produit ses effets au Sahara occidental. Le 31 octobre, la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso) a cessé ses opérations, faute d'accord entre les membres du Conseil pour sa reconduction. M. Lacroix a confirmé mercredi que la mission était entrée en phase de liquidation. L'ONU appelle les parties à la retenue et maintient son engagement en faveur d'une solution politique garantissant le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination. De retour d'une visite en Syrie et auprès des Casques bleus déployés sur le plateau du Golan, M. Lacroix a fait état des conséquences de la présence militaire israélienne sur les populations civiles. Les observateurs de l'ONU recueillent, selon des plaintes concernant des détentions, des restrictions d'accès et des confiscations de biens. Leur médiation aurait permis plusieurs libérations et restitutions À Abyei, territoire disputé entre le Soudan et le Soudan du Sud, de récentes attaques de drones illustrent une autre menace grandissante. Les Casques bleus doivent désormais adapter leurs moyens à des technologies qui mettent en danger aussi bien leurs personnels que les populations qu'ils protègent. L'ONU a engagé une révision de ses capacités militaires et technologiques. Mais, pour M. Lacroix, la réponse ne saurait être uniquement technique : elle relève avant tout de la « responsabilité politique ». Une manière de rappeler que les Casques bleus ne peuvent compenser indéfiniment l'absence de volonté des États de faire la paix. Tandis que la mission de l'ONU au Sahara occidental vient de fermer ses portes après 35 ans d'existence, les Casques bleus déployés au Liban sont également sur le départ. Mercredi, à New York, le chef des opérations de maintien de la paix a mis en garde contre les risques de vide sécuritaire et d'escalade des tensions qui pourraient accompagner le retrait des forces internationales. Les Casques bleus s'en vont, mais les conflits perdurent. Lors d'un point de presse au siège des Nations unies, Jean-Pierre Lacroix, Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix, a alerté sur les risques que fait peser le retrait des Casques bleus dans plusieurs régions du monde. De la frontière israélo-libanaise au Sahara occidental, l'organisation voit disparaître certaines de ses présences militaires les plus anciennes, sans garantie que les États concernés puissent préserver seuls la stabilité. JeanPierre Lacroix, sous-secrétaire général des Nations Unies pour les opérations de paix, s'exprimant à un podium lors d'une conférence de presse devant un drapeau des Nations unies. Au Liban, où la Force intérimaire des Nations Unies (FINUL) doit cesser ses opérations à la fin de l'année, l'incertitude domine. De retour d'une visite dans le pays, M. Lacroix a exhorté le Conseil de sécurité à se prononcer sur les modalités d'une éventuelle présence internationale après le retrait des soldats de la paix.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA de BOUIRA
DAIRA de K A D I R I A
COMMUNE de DJEBAHIA

NIS : 0984 1026 5096 024

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°05/2026

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de DJEBAHIA,
lance un avis d'appel d'offre national N°05/2026 pour le service suivant:

Fourniture Ecoles Primaires de la Commune DE DJEBAHIA Des Produits Alimentaires Année 2027

- Lot N° 01: ALIMENTATION GENERALE PAIN AMELIORE
Lot N° 02: FRUITS ET LEGUMES
-Lot N° 03: VIANDE ROUGE ET BLANCHE FRAIS (VIANDE DE VEAU ET POULET) ET OEUFS
Les Fournisseurs intéressés par le présent avis d'appel d'offre (Tout personne physique ou moral ayant un registre de commerce Grossiste ou Détail) Suivant les lots suivantes:
-Lot N° 01: ALIMENTATION GENERALE + PAIN AMELIORE: (Tout personne physique ou moral ayant un registre de commerce Grossiste ou Détail dans l'alimentation Générale contient le code activité de vente du pain ou Produits liés à L'alimentation Humains)
-Lot N° 02: FRUITS ET LEGUMES: (Tout personne physique ou moral ayant un registre de commerce Grossiste ou Détail Vente Fruits et Légumes ou Produits liés à L'alimentation Humains)
- Lot N° 03: VIANDE ROUGE ET BLANCHE FRAIS (VIANDE DE VEAU ET POULET) ET OEUFS : (Tout personne physique ou moral ayant un registre de commerce Grossiste ou Détail Vente Viande frais ou Produits liés à L'alimentation Humains) Peuvent Consulter le cahier des charges par le lien sur la page officielle de l'APC DE DJEBAHIA, et le retrait auprès de Bureau des Marchés de l'APC de DJEBAHIA, Contre paiement de 3.000,00 DA représentant les frais de reproduction
Des cahiers des charges (non remboursable).
Les offres accompagnées des pièces administratives, fiscales et parafiscales exigées par le cahier des charges doivent être déposées sous enveloppe comportant la mention :
AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°05/2026
Portant l'intitulé de l'opération :……

A NE PAS OUVRIR que par la commission communale d'ouverture des plis et d'évaluation des offres
Adressée à Monsieur le président de l'Assemblée Populaire Communale de DJEBAHIA.
Cette enveloppe contiendra trois autres enveloppe cachetées.
L'une portera la mention offre technique-L 'autre portera la mention offre financière -Dossier de candidature
-La Date de dépôt des offres est fixée avant 11.00 H au 15ème jour à compter de la première parution du présent avis d'appel d'offre dans la presse nationale, ou la presse électronique ou dans le BOMOP, Les offres seront déposées au siège de l'APC de DJEBAHIA.
-Les soumissionnaires sont cordialement invitées à l'ouverture des plis des offres techniques et financières qui s'effectuera en une séance publique le dernier jour de dépôt des offres à 11.00 heures au siège de l'APC de DJEBAHIA
(ou cas ou ce jour coincide avec un jour férié ou week-end, l'ouverture des plis aura lieu le jour ouvrable qui suit à la même heure)
Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période de 90 jours à compter de la date limité de réception des offres.

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale

LE MAGHREB du 10 Novembre 2026 ANEP N° 2616037299

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE BORDJ BOU ARREREDJ
DAIRA DE BORDJ GHEDIR
COMMUNE DE GHAILASSA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERTN°..... /2026

N° D'identification Fiscale: 098434325070616
*Conformément aux dépositions du loi N°23/12 du 05/08/2023etdécret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation desmarchés public .et des délégations des services publics
* Le Président de La A.P.C de Ghailassa lance un avis d'appel d'offre ouvert les en vue d': Approvisionnement en denrées
TRANSPORT SCOLAIRE POUR L'année2027
LIGNE N °01SIDI AHSEN -GHILASSA
LIGNE N °02BOUSKRINE+ OULAD TOUATI+EL KANTRA - GHILASSA
LIGNE N °03AOULAD SALEM+ ELHAWDH+ALSAWADIQ - GHILASSA
LIGNE N °04 ALSAATUR+ALMASHAT ALHAMRA+ALJARU – GHILASSA
LIGNE N °05TAFRENT - GHILASSA
LIGNE N °06RAQRAQA - GHILASSA
Les fournisseur concernées et qualifiées dans le domaine des transports et intéressés peuvent retirer le cahier des charges contre le paiement de la somme de : 4000 DA.
Les offres doivent comporter - un Dossier de candidature, une offre technique et offre financière.
"A N'OUVRIR QUE PAR-LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES"
PROJET:**TRANSPORT SCOLAIRE POUR L'année 2027**
Numéro et nom de LIGNE N °
- les offres sont déposées au siège de la commune de Ghailassa (bureau des marches publiques).
. **01/ Le dossier de candidature contient**
* une déclaration de candidature remplie, datée
, signée (selon le modèle joint) et cacheté.
* une déclaration de probité remplie, datée, signée (selon le modèle joint) et ccacheté.
*Une copie conforme Extrait du registre du commerce électronique,
*Une copie conforme de l'Extrait de rôles regle ou calendrier
*Le casier judiciaire n° 03 du signataire
**Le statut du soumissionnaire (EURL, SARL ET SNC SPA)
*Une copie du dépôt des comptes sociaux des sociétés 2025
*les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager le fournisseur
*références professionnelles.
*les bilans financiers des trois dernières années(2023.2024 .2025) .-C20
* Une copie conforme de NIF + NIS
* Les attestations de mise à jour (CASNOS – CNAS-)
02/ Offre technique contient
*-Une déclaration à souscrire datée, signée (selon le modèle joint) et cacheté.
*- Le cahier des chargesportant à la dernière page la mention manuscrite « lu et acompte ».
*- mémoire technique justificatif
03/ Offre financière contient
* lettre de soumission datée, signée (selon le modèle joint) et cacheté.
* bordereau des prix unitaire daté, signé et cacheté.
* devis quantitatif et estimatif daté, signé et cacheté
- la durée de préparation des offres est fixée a du jours (10jours)a compter de la date de la première publication de l'avis d'appel d'offre dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP ou dans les journaux oudans les journaux électronique)ouportail électronique.
- Le jour correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres (08.00 h -10h00) .
le jour et l'heure d'ouverture des plis techniques et financières correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres a10h30 si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
- les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée 90 jours + la durée de préparation des offres a compter de la date de dépôt des offres.

Ghailassa le :……
Le Président de L'A.P.C

LE MAGHREB du 10 Novembre 2026 ANEP N° 2616037290

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ولاية الجزائر
الدائرة الإدارية لبئرمراد رايس
بلدية جسر قسنطينة
المكتب البلدي للنظافة و الصحة
الرقم: 3. /م.ب.ن.ج/ 2026

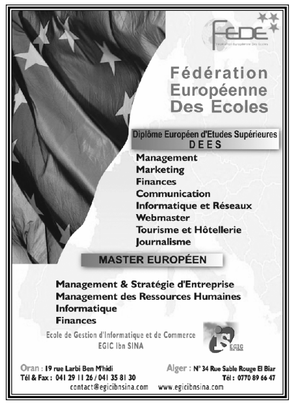
جسر قسنطينة في:.....20

إعـلان

يعلن رئيس المجلس الشعبي البلدي لجسر قسنطينة علم كافة المواطنين بأنه سيفتح تحقيق حول المخالفة وعدم المخالفة لاستقبال الاعتراضات لمدة 15 يوما حول إنشاء نشاط منظم والمتمثل في بيع المشروبات من الصنف الأول :.....مقهى.....
بمائدة السيد(ة):.....رقم عاشور.....
بالمحل المتواجد: حي عدل 1500 مسكن حي عين المالحة موقع 02 عمارة 57 المحل الأول C03 و المحل الثاني C02 بلدية جسر قسنطينة.
سيودع سجل لإبداء الرأي لدى مصلحة النظافة والصحة خلال 15 يوما ابتداء من تاريخ إشهار هذا الإعلان.

رئيس المجلس الشعبي البلدي
لجسر قسنطينة

LE MAGHREB du 10 Novembre 2026





SAHARA OCCIDENTAL :

Naâma Asfari, 16 ans de prison : Quand il dénonçait l'ONU comme une « banque de la colère »

Naâma Asfari, défenseur sahraoui des droits humains, emprisonné depuis le 7 novembre 2010. Le montage présente son portrait et les deux pages de son essai « Gdeim Izik : Le droit à la colère », rédigé à la prison de Kénitra le 28 octobre 2020. Arrêté le 7 novembre 2010, à la veille du démantèlement du camp de Gdeim Izik, le défenseur sahraoui des droits humains rédigeait dix ans plus tard, depuis la prison de Kénitra, un essai sur la résistance, la colère et les promesses non tenues des Nations unies. Six ans après sa publication, ce texte prend une résonance particulière avec la disparition de la MINURSO. Le 7 novembre 2010, les autorités marocaines arrêtaient à El Aaiún Naâma Asfari, défenseur sahraoui des droits humains engagé dans la mobilisation de Gdeim Izik. Le lendemain, les forces marocaines démantelaient le campement installé par des milliers de Sahraouis pour dénoncer leurs conditions de vie et revendiquer leurs droits. Seize ans plus tard, Naâma Asfari est toujours emprisonné, condamné à trente ans de réclusion à l'issue d'une procédure contestée



par plusieurs organisations internationales de défense des droits humains. En 2016, le Comité des Nations unies contre la torture a reconnu qu'il avait été victime de tortures et mis en cause l'utilisation d'aveux obtenus sous la contrainte. En octobre 2020, à l'approche du dixième anniversaire de ces événements, Asfari écrivait depuis la prison de Kénitra un essai intitulé « Gdeim Izik : Le droit à la colère », sous-titré « La colère qui a permis de poser les termes du conflit ». Loin de se limiter au souvenir de la répression, il y développait une réflexion sur la portée politique de la colère sahraouie. Il s'appuyait notamment sur Hegel, sur la dialectique de la domination et de la reconnaissance, ainsi que sur le philosophe Peter Sloterdijk, pour examiner comment un peuple confronté à une injustice prolongée peut transformer sa frustration en revendication collective de liberté. L'une des idées centrales de son texte concernait le rôle des Nations unies. Asfari décrivait l'organisation comme une sorte de « banque de la colère », dans laquelle les Sahraouis avaient déposé leur revendication fondamentale, dans l'espoir que le référendum prévu depuis 1991 leur permettrait enfin d'exercer leur droit à l'autodétermination. Mais il constatait que l'attente s'était transformée en frustration et que l'ONU peinait à remplir le rôle qu'elle s'était engagée à assumer. À ses yeux, le problème ne résidait pas seulement dans l'absence de résultats, mais aussi dans la transformation d'une question d'occupation et de décolonisation en un processus de négociation sans fin, plaçant sur un pied d'égalité l'occupant et le peuple soumis à l'occupation. Asfari écrivait ces lignes alors que les mobilisations de Guerguerat plaçaient de nouveau la question sahraouie à un moment décisif. Quelques semaines plus tard, les hostilités reprenaient entre le Maroc et le Front POLISARIO. Son essai mettait en garde contre le danger d'accumuler pendant des décennies des revendications légitimes sans offrir de mécanismes efficaces pour y répondre. Il défendait également l'idée que la colère pouvait avoir une dimension politique constructive, liée à la dignité, à la reconnaissance et au refus d'accepter une situation considérée comme injuste. Six ans plus tard, la MINURSO a disparu, tandis que le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui demeure inappliqué. Relire aujourd'hui cet essai prend donc une signification particulière. L'organisation internationale dans laquelle les Sahraouis avaient placé une grande partie de leurs espoirs a perdu l'instrument créé pour organiser le référendum. Les interrogations formulées par Asfari en 2020 sur les limites de l'action des Nations unies restent ouvertes, même si le contexte politique et diplomatique a profondément changé. La republication de ce texte, à l'occasion du seizième anniversaire de son arrestation, permet aussi de rappeler la dimension intellectuelle et politique de Naâma Asfari, au-delà de sa condition de prisonnier sahraoui. Sa réflexion sur Gdeim Izik ne se limite pas à la mémoire d'un événement historique : elle pose une question toujours actuelle. Que se passe-t-il lorsqu'un peuple voit ses droits reconnus, mais ne dispose d'aucun moyen effectif de les exercer ? Seize ans après son arrestation, cette interrogation reste au cœur de l'avenir du Sahara occidental.

TUNISIE :

L'ONU souligne le potentiel de son expertise en Afrique

A l'occasion du 70e anniversaire de l'adhésion de la Tunisie aux Nations unies, la coordonnatrice résidente de l'organisation dans le pays, Rana Taha, a mis en avant les compétences tunisiennes susceptibles de bénéficier aux autres pays africains. Elle a aussi dressé le bilan des programmes de coopération entre les deux parties. La Tunisie dispose d'un savoir-faire qu'elle pourrait davantage partager avec les autres pays africains, notamment dans les domaines de la digitalisation, des statistiques, de l'adaptation aux changements climatiques et des énergies renouvelables. C'est ce qu'a affirmé la coordonnatrice résidente des Nations unies en Tunisie, Rana Taha, dans un entretien accordé à l'agence Tunis Afrique Presse (TAP), le 8 novembre, à l'approche du 70e anniversaire de l'adhésion du pays à l'organisation, célébré le 12 novembre.

La responsable a insisté sur l'importance de la coopération Sud-Sud et du partage d'expériences entre pays en développement. Une telle démarche permettrait à la Tunisie de mettre ses compétences au service du continent, tout en s'inspirant des pratiques d'autres pays africains pour répondre aux défis communs du développement. Rana Taha a aussi rappelé la contribution historique de la Tunisie au multilatéralisme et aux initiatives onusiennes. Elle a cité l'élection de Mongi Slim à la présidence de l'Assemblée générale des Nations unies en 1961, ainsi que la participation tunisienne aux opérations de maintien de la paix. Elle a enfin évoqué le rôle du pays dans l'adoption, en 2021, de la résolution 2565 du Conseil de sécurité, consacrée à l'accès équitable aux vaccins contre la Covid-19. Plus de 600 000 enfants bénéficiaires d'Amen Social Au-delà de cette dimension internationale, la coordonnatrice résidente a détaillé les résultats de la coopération entre la Tunisie et l'ONU dans les secteurs sociaux. En 2025, plus de 600 000 enfants âgés de 0 à 18 ans ont bénéficié du programme Amen Social, soit une hausse de 443 % par rapport à 2020, selon les chiffres communiqués par Taha. L'appui s'inscrit dans le cadre du programme de coopération 2027-2031, qui accorde une place particulière à l'inclusion sociale, à l'égalité des chances et à l'amélioration des services essentiels. L'ONU accompagne notamment les efforts visant à élargir l'accès aux allocations mensuelles destinées aux enfants et aux femmes en situation de vulnérabilité. Dans le domaine de l'éducation, les interventions onusiennes ont contribué à soutenir 12 000 élèves pour lutter contre le décrochage scolaire. Entre 2021 et 2025, plus de 7 000 adolescents ont ont reçu un accompagnement, dont plus de la moitié ont réintégré le système scolaire, rejoint une formation professionnelle ou accédé à un emploi. L'appui a en outre concerné l'équipement de 68 jardins d'enfants et la fourniture de plus de 12 000 équipements et matériels pédagogiques, a précisé Rana Taha.

Des équipements médicaux pour les structures de santé Dans le secteur sanitaire, la coopération avec l'ONU a surtout porté sur la modernisation des infrastructures et des équipements. Selon la responsable, 90 % de la chaîne du froid utilisée pour la conservation des vaccins a été renouvelée. Plus de 1 800 équipements médicaux ont également été acquis au profit de 1 850 centres de santé de base, de 264 circonscriptions sanitaires et de 75 hôpitaux. Les interventions ont aussi concerné la numérisation des services de vaccination, l'amélioration des prestations de soins et de diagnostic ainsi que le renforcement des compétences des professionnels de santé. À travers ces différents programmes, le partenariat entre la Tunisie et les Nations unies couvre ainsi des enjeux allant de la protection sociale à la modernisation des services publics. Un cadre de coopération que l'organisation entend inscrire dans une dynamique africaine, en encourageant le partage du savoir-faire tunisien avec les autres pays du continent.

L'INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHE EN SANTÉ PUBLIQUE MAURITANIEN

Ouverture d'un séminaire de formation sur la biosécurité et la sécurité biologique des laboratoires

Le secrétaire général du ministère de la Santé, M. Abdissalem Cheikh Saadbouh Cheikh Tourad, a présidé, dans le département de Wad Naga, la cérémonie d'ouverture d'un séminaire de formation consacré à la biosécurité et à la sécurité biologique des laboratoires de l'Institut national de recherche en santé publique.

Organisé en collaboration entre l'Institut national de recherche en santé publique et l'Académie chinoise des responsables des affaires internationales, ce séminaire vise à renforcer les capacités du personnel des laboratoires et à développer ses connaissances et compétences dans l'application des normes et procédures internationales en matière de biosécurité. Il s'agit ainsi de garantir la protection du personnel, de l'environnement et de la société, tout en contribuant à l'amélioration de la qualité du travail en laboratoire.

Dans son allocution, le secrétaire général du ministère de la Santé a souligné que l'organisation de cette rencontre témoigne de la profondeur des relations de coopération et d'amitié privilégiées entre la Mauritanie et la République populaire de Chine. Il a salué le soutien constant de la Chine au secteur de la santé, ainsi que le rôle joué depuis plusieurs décennies par les missions médicales chinoises dans la fourniture de services sanitaires, la formation des compétences nationales et l'échange d'expertises.

Il a également indiqué que les laboratoires constituent un pilier essentiel du système de santé, compte tenu de leur rôle central dans le diagnostic des maladies, la réalisation des analyses de référence, le soutien à la surveillance épidémiologique et la réponse aux risques sanitaires. Il a insisté sur le fait que le renforcement de la biosécurité et de la sécurité biologique est une condition fondamentale pour garantir la qualité et la continuité des activités des laboratoires, ainsi que la protection de leur personnel.

Le secrétaire général a enfin invité les participants à tirer pleinement profit de l'expertise des formateurs chinois et à mettre en pratique les connaissances et compétences acquises dans leurs activités professionnelles quotidiennes, afin de renforcer les performances des laboratoires nationaux et d'améliorer le respect des normes de biosécurité.

La cérémonie d'ouverture s'est déroulée en présence du secrétaire général par intérim du ministère des Affaires économiques et du Développement, du responsable du département de Wad Naga, de la chargée d'affaires et cheffe de la mission diplomatique de la République populaire de Chine, du maire de la commune d'El Arya, de représentants des autorités administratives et sécuritaires, du vice-président de l'Académie chinoise des responsables des affaires internationales, ainsi que de plusieurs responsables et cadres concernés.

LE TOURNESOL :

L'oléagineuse plante stratégique de lumière et de soleil

Mohamed KHIATI ()*



L'une des plantes oléagineuses de renom, pleinement évoquée dans le concert des cultures industrielles ou plus précisément dans le faisceau de production des huiles alimentaires. Les réseaux de communication en font écho surtout lorsqu'il s'agit d'introduire ou relancer sa culture dans notre pays, sachant que le vocable "relancer " signifie que des expériences antérieures aient été réalisées, sauf qu'elles furent abandonnées pour des raisons diverses trouvant leur justification dans le contexte de l'époque.

Certains écrits viennent toutefois nous rappeler que les productions oléagineuses qui représentaient 1500 tonnes en 1970-74 et 1140 tonnes en 1978-83 ont disparu de la nomenclature des statistiques algériennes depuis une quarantaine d'années car, " les expériences d'introduction et de développement des cultures de tournesol, de colza et de carthame ayant été abandonnées. Il en est de même pour les cultures de betterave à sucre et de coton

Aujourd'hui, l'on s'attache pleinement à reprendre le secteur des oléagineux compte tenu de son importance capitale dans la satisfaction des besoins nationaux d'une part et dans la diversification des produits agricoles d'autre part tant il est vrai que ce secteur pèse énormément dans la balance commerciale.

Cette plante de lumière qui a adopté les rayons du soleil est très cultivée pour ses graines riches en huile alimentaire de bonne qualité. Avec le colza et l'olivier, elle est l'une des trois sources principales d'huiles. C'est une culture largement répandue dans le monde, principalement dans les zones tempérées fraîches qui sert également à l'alimentation animale et encore à la production de biocarburant et pleins d'autres usages. La production d'huile de tournesol occupe la première place à travers le monde avec plus de16 millions de tonnes par an dont deux pays détiennent le record. L'Ukraine vient en tête avec une production de 4,5 millions de tonnes par an, suivie de la Russie avec une production de 4 millions de tonnes par an et l'Argentine vient en troisième position. Cette tendance exprime déjà les termes d'incidence sur de nombreux pays y compris le notre.

"DE L'HISTOIRE DU TOURNESOL

Le tournesol, notent les récits historiques fut domestiqué par les Indiens d'Amérique du Nord, vers 2.500 avant J.-C., pour ses propriétés alimentaires, médicinales et tinctoriales et pour ses graines comestibles, son huile et sa matière colorante. Cette origine a semble-il était remise en question dans la mesure où, en 2010 des empreintes fossilisées de fleurs semblables à des astéracées (la famille du tournesol), plus anciennes datant d'environ 50 millions d'années, au nord-ouest de la Patagonie, une région englobant la pointe méridionale de l'Amérique du Sud, séparée entre l'argentine et le Chili comprenant des steppes arides, fut admise comme argument quant à son origine. Dans la chronologie d'évolution de la culture, on fit observer que le tournesol fut introduit en Europe par les navigateurs au 16ème siècle mais davantage comme plante ornementale. Il fut cultivé en Russie depuis le 18ème siècle pour son huile avec des graines ayant une faible teneur en huile de 20 % à l'origine ramenée à 40 % à la fin du 19ème siècle grâce à des travaux de sélection réalisés dans ce pays. Cette culture s'est étendue en Europe à partir du 19ème siècle pour y extraire les huiles alimentaires notamment.

Ce n'est qu'à partir des années 1960, que la culture du tournesol s'est développée en Europe occidentale pour se répandre dans presque l'ensemble des continents, avec des fluctuations. Depuis, ses qualités ont été nettement améliorées : ses graines contiennent désormais 55 % d'huiles et plus pour les variétés améliorées. Aussi, l'un des atouts de cette plante est qu'elle peut se croiser avec 49 espèces proches génétiquement. Cette aptitude laisse ainsi augurer des améliorations importantes en termes de son adaptation agronomique et de la diversification de ses utilisations.

" DE LA BOTANIQUE DU TOURNESOL :

Prima facie, un peu de botanique et d'agronomie. Le tournesol, connu scientifiquement (Helianthus annuus) est un vocable issu du Grec : hélios " soleil " et anthos " fleur " pour désigner la forme de son inflorescence qui suit la progression du soleil. C'est une plante annuelle qui appartient à la famille des Astéracées appelée aussi (Composées) dont les fleurs sont groupées en capitules de grandes dimensions. Le genre Helianthus comprend une cinquantaine d'espèces et de nombreuses variétés.

Sur le plan de la morphologie, le tournesol est une plante à tige très forte et peu ramifiée. Ses feuilles sont simples, cordées (en forme de cœur), alternées, sauf à la base où elles sont parfois opposées avec un pétiole plus ou moins long et rudes au toucher. La plante se développe à partir d'une graine et se compose :

D'un appareil végétatif qui se compose d'une tige droite et rigide de 2 à 7 cm pouvant atteindre 3 à 4 mètres de hauteur, avec des feuilles qui jouent un rôle important dans la production des réserves lipidiques de la graine et d'un système racinaire pivotant pouvant pénétrer dans le sol jusqu'à 2 mètres de profondeur. Du capitule, c'est-à-dire le système reproducteur dont le diamètre varie de 15 à 30 cm en pleine floraison, il réunit des fleurs ligulées ou tubulées avec des fleurs extérieures disposées sur un seul rang, généralement jaunes, et stériles sauf dans les variétés dites " Turf " ayant connu certaines mutations génétiques et des fleurs centrales en tube, hermaphrodites, de couleur jaune pâle ou rouge foncé chez certaines variétés. De graines appelées " akènes " surmontées par deux écailles en arête. Elles sont situées dans l'inflorescence et constituées d'un embryon recouvert d'un tégument formant l'amande et d'un péricarpe non soudé (coque). Les graines ont une dimension de 7 à 25 mm de langueur et de 4 à 13 mm de largeur dont le poids est de 30 à 80 grammes pour 1000 graines. C'est de ces graines qu'on extrait de l'huile de couleur jaune pâle, sans goût, sa teneur en acide gras insaturée est élevée sauf pour quelques-uns d'entre eux (acide linoléique) produit sous un climat tempéré,(acide oléique) et (acide linoléique).

" DE L'AGROTECHNIE DU TOURNESOL

Tout d'abord, convient-il d'avancer d'une manière synthétique pour faciliter la lecture que les études agronomiques notent globalement que le tournesol est une plante résiliente, très résistante et facile à cultiver. Son cycle végétatif d'une durée de 3 à 4 mois dépendant des variétés, nécessitant toutefois un certain temps pour atteindre la maturité. Il s'adapte sur le plan édaphique à différents types de sols qu'ils soient sablonneux ou argileux, mais ne supporte pas les sols à teneur en sels.

Dans la pratique, la culture du tournesol est une très bonne tête de rotation, elle libère le sol très tôt et le nettoie. Mais cependant, sa racine pivotante est sensible aux obstacles, au tassement et aux semelles de labours, c'est pourquoi, il faut effectuer des labours profonds avec des charrues à disques ou à socs d'une profondeur de 30 à 40 cm et reprendre le labour avec le cover croop ou cultivateur puis préparer le lit de semences avant le semis à herse. Dans nos conditions, il este utile de commencer le semis en février en zones humides et au mois de mars en régions semi-arides. A ce stade et au semis, il est nécessaire d'incorporer de 60 à 90 unités /ha de phosphore et de 50 à 200 u/ha de potassium. L'écartement optimum se situe à 45 cm inter-rangs et de 30 cm inter-plants avec un objectif de 60 à 80 000 pieds/ ha. Ce qui permet un gain de rendement de près de 6 q/ha par rapport à un écartement de 80 cm.

Le tournesol est peu gourmand en eau, mais exige néanmoins quelques 450 à 500 mm d'eau répartis en 160 à 180 mm au stade début floraison, 70 mm à la floraison et de 200 à 230 mm au stade de remplissage des grains (akènes). Sa racine pivotante lui permet de capter l'eau en profondeur. C'est une plante plus sensible à la qualité du sol (profondeur, structure) qu'à l'ajout d'engrais. Ses besoins en azote sont faibles (80 unités/ha contre 180 pour le maïs), il faut toutefois prévoir une bonne fumure de fond (80 unités de phosphore, de potassium et du bore. De point de vue résistance aux maladies et déprédateurs, le tournesol est peu sensible aux insectes (sauf en début de cycle) et les variétés commerciales ont des résistances importantes aux attaques fongiques, de fait elle n'a quasiment pas besoin d'être traitée. Cette espèce est sensible à certains variants du mildiou favorisé par les monocultures intensives. La récolte du tournesol se fera trois à quatre mois plus tard après le semis soit en fin juin et juillet dans notre climat. Au-delà, viennent les opérations de trituration et transformation dans l'agro-industrie pour l'extraction des huiles à partir des graines dont la teneur est variable entre 40 à 50 % pour les variétés améliorées. Cette huile étant destinée à l'alimentation humaine dont certaines composantes présentes toutefois des vertus médicinales et thérapeutiques selon de nombreux nutritionnistes. Alors que les résidus de trituration appelés " tourteaux ", très riches en protéines comprenant la méthionine un acide aminé est recherché dans l'alimentation du bétail. Ils sont par ailleurs utilisés comme fourrages pour l'alimentation animale. Le tournesol est aussi une excellente plante mellifère et cultivée aussi comme plante ornementale. Son huile comme celui du Colza est pourrait également être utilisé dans certains cas comme agro carburants et servir à d'autres usages.

Suite en page 9

Suite de la page 8

Enfin, la culture peut servir de couvert végétal grâce à la forte concurrence qu'elle fait aux adventices. Elle a un effet bénéfique sur le sol grâce à son effet structurant et tout particulièrement dans les sols argileux, car elle permet de remobiliser le phosphore en sols calcaire plus particulièrement. C'est aussi un excellent après récolte qui reste debout bien que détruit après l'hiver ce qui permet un réchauffement du sol. Elle attire également les insectes pollinisateurs.

" LE TOURNESOL, L'OLÉAGINEUX À PROMOUVOIR DANS NOTRE PAYS

En Algérie, l'on s'attache à affirmer que les importations annuelles sont importantes. Elles sont en moyenne de l'ordre d'un (1) million de tonnes en huiles alimentaires pour couvrir les besoins nationaux, pour une valeur de 583 millions de dollars (MADR, 2020). Ces données pèsent néanmoins sur la balance économique et fait du pays presqu'entièrement dépendant de l'étranger en ces produits de large consommation compte tenu qu'elles sont quasi-inexistantes dans le système de production.

Cela nous laisse penser à l'esprit " d'arrière gout et d'amertume ", lorsqu'on parallèle, l'on sait pertinemment que nos potentialités sont plurielles pour rechercher l'autosuffisance pour nombre de produits que nous importons y compris les oléagineux. Ce n'est pas alors de la démonstration spécialisée, mais du langage du bon sens d'affirmer sans cesse de rechercher les bonnes formules en vue d'assurer notre réelle indépendance alimentaire. Monsieur le Président de la République a abordé le sujet à diverses reprises y compris lors des assises sur l'agriculture, tenues le 28 février dernier pour entrevoir des approches opérationnelles et fonctionnelles visant à promouvoir les cultures génératrices de ces produits qui, au niveau international, deviennent des enjeux de géostratégie. Autrement dit, aujourd'hui, il convient surtout de passer à l'action après tant de débats et de réflexion. Dans un pareil contexte, et si l'on se projette dans la démarche de raisonnement, l'on s'inscrit dans une optique d'adaptation des systèmes de production aux situations les plus diverses mais viables, c'est-à-dire reproductibles. Dans notre pays, si l'on se fait lecture des systèmes de production à partir de certaines données disponibles, l'on constate déjà que nombre de cultures stratégiques comme les oléagineuses, les protéagineux et les cultures sucrières demeurent très peu voire trop peu développées au moment ou la facture d'importation de leurs produits est encore très élevée.

Cette tendance requièrt une certaine conversion des pratiques agricoles à travers les zones de production pour mieux valoriser les gisements de production existants et améliorer la productivité. Ces changements des systèmes de production ne pourront se réaliser qu'au prix d'une restructuration profonde des filières agricoles.

Dans ce contexte, vient se greffer l'ODAS, (l'Office de développement des cultures industrielles en zones sahariennes) qui devra soutenir l'investissement agricole structurant à travers la mise en valeur des terres et la mobilisation de capitaux publics et privés dans une optique de développement des cultures stratégiques notamment celles destinées à la transformation agro-industrielle.

L'approche adaptée devra surement permettre aux zones sahariennes d'exprimer leurs potentiels de production et de contribuer pleinement à la sécurité alimentaire et à l'économie locale et nationale d'une manière générale. L'investissement dans ces régions serait de pleine mesure, mais faut-il que la mise en valeur des terres et les grandes concessions soient dotées de bases de vie qui, à la longue pourront contribuer à la création d'agglomérations nécessaires à la répartition de la population sur le territoire national, de plus qu'il convient d'agir avec plus de célérité dans la mise en œuvre des projets.

La promotion des cultures stratégiques y compris les oléagineux dans des systèmes de production diversifiés et durables dans les plaines, les hauts plateaux et le Sud du pays aura pour finalités de répondre aux objectifs de diversification et d'amélioration de la production en vue de réduire les importations, d'équilibrer la balance des paiements, créer des richesses et d'emplois et de s'intégrer dans une optique d'exportation des produits agricoles.

Aussi, pour revenir au tournesol, objet de notre essai, l'on sait déjà que nombre d'expériences ont été effectuées par le passé en la matière au cours des années 1970 et 1980. Elles ont abouti à des résultats appréciables. Les rendements oscillaient entre 20 et 15 quintaux à l'hectare. A cette époque, les entreprises de trituration et transformation étaient insuffisantes, voire parfois inexistantes et la culture du tournesol ne faisait pas l'objet de soutien, une tendance qui pourrait justifier son abandon.



Mais ce faisant et en dépit du contexte de l'heure, nombre de cultures oléagineuses ont été quand même expérimentées à l'époque hormis le tournesol, le colza, on note aussi le Carthame, une autre espèce oléagineuse de la même famille que le tournesol : les astéracées (composées) outre bien sur d'autres cultures telle que la betterave sucrière (famille des chénopodiacèées) et pourquoi pas, ne pas relancer le Coton et le Lin, deux cultures disparues, mais qui existaient déjà dans le pays depuis le moyen âge.

Cela veut dire, en toute logique, qu'il existe un cumul d'expériences et des acquis en matière de production de ces cultures stratégiques, fondée déjà sur des études réalisées à l'époque. Les archives des instituts techniques et de recherche-développement ou d'enseignement supérieur (ENSA-ex INA et faculté d'agronomie de Mostaganem : ex-ITA) nous révèlent tout un trésor d'informations à propos de ces systèmes de cultures. Cela en dehors des actuelles études entreprises

Aujourd'hui, il existe de réelles possibilités de reprendre plusieurs cultures à la fois y compris les oléagineux en priorité, sachant toutefois que le Colza a déjà donné de bons résultats nécessitant reprises. Sauf que s'agissant de l'importance de ces systèmes de production somme toute, très importants à relancer, convient-il de les approcher d'une manière concertée et intersectorielle, car une vision sectorielle à elle seule ne serait, à notre sens que partielle et fragmentaire, manière d'insinuer que s'agissant là de programmes d'envergure qui devront être perçus comme de grands projets car assurant notre indépendance en ces produits vis-à-vis de l'étranger et contribueront à assurer pleinement notre autosuffisance alimentaire en la matière.

Seconde idée qui émerge dans le contexte est qu'il est nécessaire de préparer les approches d'intervention pour assurer toutes les conditions de réussite de tels programmes en adoptant la politique " du pas à pas ", sans hâte aucune, autrement dit, arrêter un agenda de progression, c'est-à-dire que chaque année, on peut étendre la superficie du programme engagé et qu'en parallèle, des mesures de préparation des infrastructures d'agro-industrie de trituration et de transformation soient mises à la disposition des producteurs à travers des conventions ou accords. Les bonnes formules seront à étudier.

Par ailleurs, l'on se met aujourd'hui, à réexaminer le tissu des fermes pilotes, une initiative très louable. Ces fermes pilotes, hormis qu'elles soient à notre sens, des lieux d'investissement, de rayonnement du savoir et d'expériences réussies parce qu'elles s'appellent " pilotes ", doivent s'intégrer dans les programmes de développement des oléagineux à travers la fourniture au moins, les semences de cultures.

Enfin, la recherche-développement, la vulgarisation, l'université et la profession doivent très impliquées dans tous les programmes de développement agricole et rural d'autant plus que toutes les possibilités sont réunies aujourd'hui. Le programme de Monsieur le Président de la République traduit pour le volet agriculture dans le Plan d'action du Gouvernement pour la période 2020-2024, accorde aujourd'hui tout l'intérêt au secteur agricole. Les facilités, les incitations et les diverses mesures en direction des agriculteurs, les investisseurs et les porteurs de projets offrent de réelles opportunité pour asseoir les assises d'une agriculture performante, efficace et moderne. Aussi, la relance des oléagineux en terme général et le tournesol en particulier suggère, sur la base des expériences, des approches différenciées avec des échéances arrêtées, en tenant compte de diverses données naturelles et des zones agro-écologiques y compris celles climatiques et édaphiques à la fois, sans toutefois négliger les attentes des agriculteurs eux-mêmes qui, dont la motivation peut contribuer pleinement au succès des programmes engagés, c'est dire que seules, les visions administratives des choses pour des thématiques purement techniques et scientifiques, ne peuvent pas souvent donner leur pleines mesure.

Il est alors important de chercher la synergie des divers acteurs pour atteindre l'objectif commun, car il ne s'agit nullement aujourd'hui de développer des débats intellectualisants sur l'introduction des oléagineux, mais il s'agit surtout de leur mise en œuvre en pratique et sur le terrain.

Cela dit, l'expérience de cette année pour la culture du tournesol aura été perçue comme une année d'expérimentation susceptible d'être généralisée progressivement les années à venir y compris pour d'autres cultures oléagineuses. Y penser, c'est déjà agir, pensons-nous.

Mohamed KHIATI,
Agronome post-universitaire ;
Expert-Consultant
Khiame61@yahoo.fr
Référence :

1. Omar Bessaoud. L'agriculture en Algérie : de l'autogestion à l'ajustement (1963-1992), in Options Méditerranéennes, revue du CIHEAM Sér. B / n°8, 1994 - Crises et transitions des politiques agricoles en Méditerranée.
2. Tournesol-Helianthus annuus https://fr.m.wikipedia.org/wiki/Tournesol^
3. MADR. Mise en œuvre du plan d'action du gouvernement (2020-2024)- Feuille de route : Actions projetées. Juillet 2020.